

PLACE TARNAIAE

Fouilles d'urgence 1988/2019

Intégration des données,
chrono-stratigraphie et bilan



Fabien Maret
Olivier Paccolat

Janvier 2021

TABLE DES MATIÈRES

FICHE SIGNALÉTIQUE	3
1. INTRODUCTION	4
1.1 Historique des interventions	4
1.2 Intégration des données dans la chrono-stratigraphie générale de Massongex	5
2. SITUATION	5
3. SUBSTRAT NATUREL ET DYNAMIQUE SÉDIMENTAIRE	6
4. PRÉSENTATION DES DÉCOUVERTES	7
4.1 Phase 1 (70/50 - 15 av. / 15 apr. J.-C.)	8
4.2 Phase 2A, B (15 av. / 15 – 40 apr. J.-C.)	9
4.3 Phases 3A et 3B (40-60/80 apr. J.-C.)	10
4.4 Phase 4A (60/80-100 apr. J.-C.)	13
4.5 Phase 4B (100-150 apr. J.-C.)	16
4.6 Phase 4C (150-280/300 apr. J.-C.)	18
4.7 Phase 5 (4 ^e siècle)	19
4.8 Phase 6 (Antiquité Tardive – haut Moyen Age)	20
4.9 Phase 7 (Moyen Age – Epoque moderne)	21
4.10 Phase 8 (Epoque moderne – ère industrielle)	22
5. BILAN	23
6. BIBLIOGRAPHIE	23
ANNEXES	
Liste des unités de terrain (UT)	26
Liste des ensembles archéologiques (K)	73
Liste des relevés	82
RELEVÉS 1 À 18	88

FICHE SIGNALÉTIQUE

Commune	Massongex, district de Saint-Maurice
Lieu-dit	Place <i>Tarnaiae</i>
Chantier	Chantier de 1988 : nouvelle route Massongex-Vérossaz, places de parc et édicule Chantier de 2019 : bassin d'infiltration
Sigle	Mx88 (Déviation Parking) ; MXP19
Coordonnées	CNS 1304 : 2'565'194 / 1'121'288 ; altitude environ 398 m
Dates de l'intervention	du 28.03.1988 au 16.12.1988 ; du 25.09.2019 au 28.10.2019
Surface fouillée	Mx88 : environ 1400 m ² ; MXP19 : environ 300 m ²
Mise en page :	Carole Meylan (Bureau TERA Sàrl)
Crédit des illustrations	Dessins : M. de Morsier Moret ; A. Henzen ; Carole Meylan

1. INTRODUCTION

1.1 Historique des interventions



Fig.1 – Vue générale des fouilles de l'un des quartiers de l'agglomération antique de Massongex en 1988.

Fig.2 – Vue générale des fouilles de 1988. Vue en direction de l'est. Photographie ORA VS.



Les fouilles de 1988

L'ouverture de la nouvelle route Massongex-Vérossaz ainsi que l'aménagement de la Place *Tarnaiae* bordée de places de parc avaient conduit l'Office des recherches archéologiques (ORA VS) à procéder à l'ouverture de tranchées exploratoires en 1987¹, puis, l'année suivante, à procéder aux fouilles d'un quartier de l'agglomération antique de Massongex, la ville de *Tarnaiae* (**Fig.1 et 2**)². Les fouilles se limitèrent à documenter les vestiges impactés par les travaux³, de sorte que seuls les bâtiments édifiés en maçonneries liées au mortier furent fouillés de manière extensive. Des tranchées et des sondages permirent d'explorer les bâtiments antérieurs en matériaux légers.



Fig.3 – La construction d'un bassin d'infiltration sur la Place *Tarnaiae* a conduit à la reprise des fouilles de l'un des quartiers de l'agglomération antique. Vue générale des fouilles de 2019. Vue en direction de l'est.



Fig.4 – L'excavation pour la construction d'un bassin d'infiltration atteint 4 m de profondeur. Vue en direction du sud-ouest.



Fig.5 – Vue générale des fouilles de 2019. Vue en direction de l'est.

Les fouilles de 2019

En 2019, l'aménagement d'un bassin d'infiltration d'une profondeur de 4 m sur la Place *Tarnaiae* a conduit l'Office cantonal d'archéologie (OCA VS) à attribuer un mandat pour une fouille d'urgence d'une durée d'un mois au bureau TERA Sàrl, à Sion (**Fig.3 et 4**). Comme les vestiges mis au jour en 1988 avaient été détruits sur une profondeur de près de 1 m lors de l'aménagement des places de parc, la fouille de 2019 s'est concentrée sur les bâtiments en matériaux légers (**Fig.5**).

¹ WIBLÉ 1988, pp.222-224.

² WIBLÉ 1989, pp.364-369.

³ Le fond de l'excavation a ainsi avoisiné une altitude moyenne d'environ 398,40 m.

1.2 Intégration des données dans la chrono-stratigraphie générale de Massongex

Un modèle d'évolution du quartier a été proposé dans le cadre d'un mémoire de licence soutenu par Martine Paratte en 1996⁴, dont l'étude s'est concentrée sur les vestiges maçonnés. Afin de le compléter, l'Office cantonal d'archéologie a confié un mandat en 2017 au bureau TERA Sàrl, à Sion. Les structures et la plupart des couches, renumérotées de 1 à n suivant le système des unités de terrain (UT), ont été intégrées dans la nouvelle étude chrono-stratigraphique. L'établissement des phases s'est fait sur la base de critères stratigraphiques, structurels et planimétriques. Les résultats des fouilles de 2019 et les données issues du suivi des tranchées en 2019 et 2020 ont été intégrés dans le modèle chrono-stratigraphique de 2017⁵.

Ce modèle a pu être consolidé grâce aux datations fournies par l'étude de la céramique et des monnaies étudiées par P.-E. Mottier⁶. Le mobilier céramique a été analysé une première fois par M.-A. Haldimann en 2018. Ces données sont actuellement reprises dans le cadre d'une thèse de doctorat par N. Carron (Université de Lausanne)⁷. L'étude du mobilier métallique et du verre est en cours.

Le phasage du quartier a été intégré dans la chronologie générale du site, selon un système de périodisation (Périodes 1 à 7) établi en 2020 dans le cadre du projet de publication dans son ensemble de l'agglomération gallo-romaine de Massongex. La désignation des bâtiments correspond à la numérotation mise en place dans le cadre de ce même projet (B1 à Bn). Les couches et les structures liées aux bâtiments sont regroupées par ensembles structurels pour chaque bâtiment (numérotation en continu pour l'ensemble du site et pour toutes périodes confondues). Les couches et les structures non contextualisées sont regroupées dans la catégorie « phase indéterminée » et sont désignées dans la rubrique « ensembles structurels » par les lettres NR, afin de les classer comme « non retenues ». La catégorie NR regroupe également les unités de terrain équivalentes ainsi que les couches hors ensembles structurels et sans mobilier archéologique. La catégorie « A traiter » correspond aux structures pour lesquelles un numéro d'ensemble structurel n'a pas encore été attribué.

2. SITUATION

Localisé près du Rhône dans le Chablais valaisan, à l'aval du défilé de Saint-Maurice, Massongex occupe une position particulière à l'entrée de la Haute Vallée du Rhône (**Fig.6**). Cette situation a été décisive dans le choix d'y fonder une agglomération, dont les premières traces d'occupation remontent au milieu du 1^{er} siècle avant notre ère et qui demeure occupée jusqu'au 4^e siècle.

Situé à environ 150 m à l'ouest des thermes, le quartier fouillé en 1988 et en 2019 se développe au nord d'une rue orientée est-ouest en direction du centre de l'agglomération (**Relevé 1**). L'actuelle Place *Tarnaiaae*

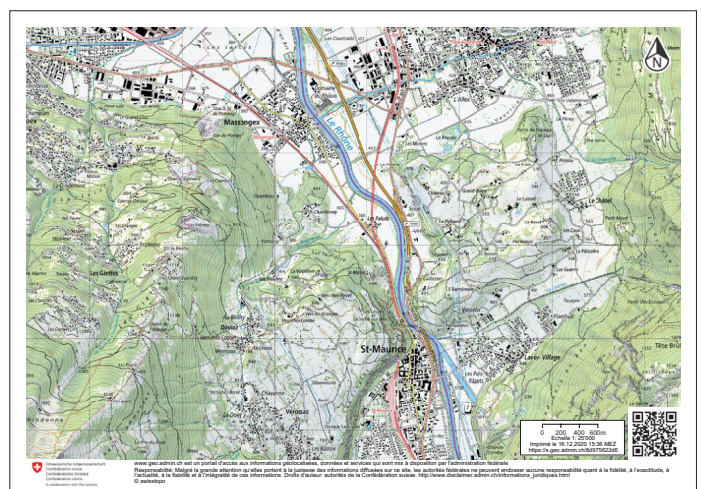


Fig.6 – Extrait de la carte nationale représentant une partie du Bas-Valais (© Swisstopo).

⁴ PARATTE 1996.

⁵ La numérotation des unités de terrain (UT) s'est faite de 1 à n. Dans la base informatique et dans les listes, l'année du chantier y a été ajoutée. Pour des raisons de place, une numérotation sans l'année 2019 a été conservée dans les plans et dans le texte.

⁶ Liste de décompte et de datation fournie par P.-E. Mottier.

⁷ Listes de décompte et de datation fournies par M.-A. Haldimann et par N. Carron. Par ailleurs, nous remercions M.-A. Haldimann pour la relecture du texte.

occupe en partie l'emplacement de la rue romaine, dont l'orientation est reprise par l'actuelle rue du Comte Riant. Au nord, la route de la Gare occupe l'emplacement du bras de rivière qui a ravagé le nord-ouest de l'agglomération après la fin du 3^e siècle (voir chapitre 3). Aucune découverte n'atteste une extension du quartier vers l'ouest.

3. SUBSTRAT NATUREL ET DYNAMIQUE SÉDIMENTAIRE

L'agglomération gallo-romaine de Massongex s'est développée à la confluence du Rhône et d'un ancien cours d'eau, que rien ne signale actuellement dans la topographie au nord-ouest du village. Une partie de la séquence sédimentaire est par conséquent tributaire des dépôts fluviaux et torrentiels (**Relevés 2 à 4**).

La plaine alluviale rhodanienne avant la période romaine (dépôts naturels I à III)



Fig.7 – La rivière 470 a été partiellement observée dans les profils de l'excavation à 4 m de profondeur. Vue en direction du nord-est.

Une alternance de silts fins, de sables et de graviers correspond aux alluvions fines charriées par le Rhône (dépôts naturels I)⁸. A leur surface, une couche de silt brun foncé à gris foncé, contenant parfois du bois calciné (075, 076) matérialise peut-être un paléosol de faible puissance (moins de 5 cm). Une rivière a creusé dans les alluvions rhodaniennes un lit large de 12 m (pro-

fondeur indéterminée) (**470**) (dépôts naturels II) (**Relevé 5 et Fig.7**). Bien que des alluvions fines d'origine fluviale ou torrentielle (dépôts naturels III) comblent progressivement le lit de la rivière **470** et recouvrent l'ensemble du secteur, la dépression fossile reste perceptible dans le terrain jusqu'à la fin de l'occupation du quartier (phase 4C). Les premières traces d'occupation, attestées vers le milieu du 1^{er} siècle avant notre ère, se sont établies sur ces dépôts naturels qui présentent un profil horizontal (phase 1, période P1)⁹.

Ce n'est pas La Loénaz, un ruisseau prenant sa source au lieu-dit En Creusa, au sud-ouest de la colline de Châtillon, qui est à l'origine de ce torrent, mais plutôt La Rogneuse qui prend sa source au pied de la Dent de Valerette, au-dessus de Vérossaz, et se jette dans le Rhône à l'est de la colline de Châtillon (**Fig.8**). Le lit fossile d'un torrent au sud-ouest de la colline de Châtillon semble indiquer qu'au lieu-dit Les Moulins, La Rogneuse se scindait en deux ou pouvait

⁸ Couches : 068 à 074, 089, 468.

⁹ De la Place *Tarnaia*e (MXP19) jusqu'à l'emplacement des futurs thermes (Mx98), le terrain présente en direction du Rhône un profil horizontal (période P1) (pente inférieure à 0,5%) (altitude moyenne de 397,40 m). Malgré le développement de l'agglomération et la surélévation progressive du niveau de circulation, il semblerait que le terrain, de la Place *Tarnaia*e jusqu'à l'emplacement des bâtiments localisés sous l'actuelle Salle Polyvalente, ait conservé au cours de la phase 3 (Période P2), un profil horizontal (pente de moins de 1%). Cette situation semble avoir perduré malgré la monumentalisation de l'agglomération au cours de la phase 4 (Périodes P3 et P4) (pente du nord-est vers le sud-ouest de moins de 1%). Le terrain actuel de la Place de l'église à la Place *Tarnaia*e présente une légère pente du nord-est vers le sud-ouest (pente de moins de 1%).

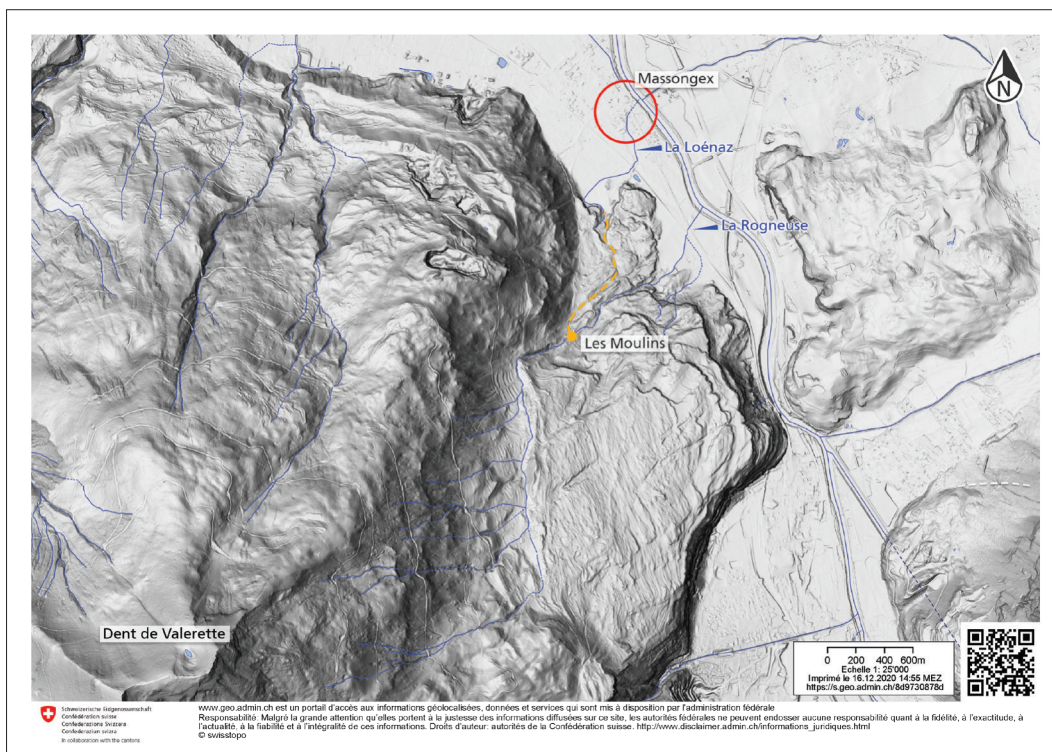


Fig.8 – Extrait de la carte swissALTI3D estompage du relief monodirectionnel (© Swisstopo). En bleu, les cours d'eau et notamment La Loénaz et La Rogneuse. En orange, un lit fossile d'une rivière, probablement La Rogneuse.

sortir de son lit habituel lors de fortes précipitations. Des travaux d'endiguement ont pu être réalisés à cet endroit au cours de l'époque romaine afin de protéger la ville.

Le site durant la période romaine (dépôts naturels IV et V)

L'occupation de la phase 1 est recouverte par des alluvions fines et grossières d'origine fluviale ou torrentielle et dont la puissance varie de 0,20 m à 0,50 m (dépôts naturels IV)¹⁰. Au cours des phases suivantes, les couches d'origine anthropique forment l'essentiel de la séquence stratigraphique jusqu'au Bas-Empire. A partir de la fin du 3^e siècle, la rivière **88411**, dont le lit atteint probablement une largeur de 28 m (profondeur minimale de 1,20 m), suit le même talweg que le torrent antérieur à la période romaine **470** et dévaste la partie nord-ouest du quartier, déjà ravagé par un incendie, avant de se jeter dans le Rhône (**Relevé 5**)¹¹. Le lit torrentiel s'est vraisemblablement encore réactivé au cours des phases 5 et 6.

4. PRÉSENTATION DES DÉCOUVERTES

Du début de la période romaine jusqu'au 20^e siècle, huit phases ont été observées (**Relevés 6 et 7**). Le tableau ci-dessous synthétise les découvertes par phases et par périodes (**Tableau 1**). Les couches et les structures les plus anciennes sont datées du milieu du premier siècle avant notre ère (phase 1). L'habitat construit en matériaux légers se développe ensuite le long d'une voie (phases 2 et 3). Le plan du quartier ne change plus jusqu'à la fin du 3^e siècle, malgré l'usage systématique de la maçonnerie liée au mortier (phase 4). Le quartier est détruit par un incendie vers la fin du 3^e siècle, avant qu'un cours d'eau ne le ravage. Les ruines ont ensuite peut-être servi de carrière (phase 5). Après l'abandon de l'agglomération, des tombes à inhumation y sont installées (phase 6). A partir du Moyen Age, deux bâtiments, peut-être à fonction agricole, sont construits en dehors du noyau du village, localisé désormais à proximité de l'église (phases 7 et 8).

¹⁰ Couches : 278 à 281, 284 à 286, 344, 354, 370, 394, 88214, 88394.

¹¹ Ce phénomène naturel avait d'abord été interprété comme un bras du Rhône qui aurait contourné l'agglomération romaine et détruit sa partie nord-ouest (WIBLÉ 1989, p.365). Cette hypothèse a été suivie par M. Paratte en 1996, bien qu'elle ait relevé l'existence d'un lit fossile de La Rogneuse (PARATTE 1996, p.70). Nous avons privilégié l'hypothèse d'un bras de rivière.

PERIODES	PHASES	DESCRIPTION	DATATION (Mx88-MXP19)		
PERIODE P7	P7.2	phase 8	Activités agricoles et pastorales	Epoque moderne - ère industrielle	
	P7.1	phase 7B	Réfection de la cave	Moyen Age - Epoque moderne	
		phase 7A	Bâtiment avec cave		
PERIODE P6	P6.1 à P6.2	phase 6	Aire funéraire	haut Moyen Age 7e - 8e AD	
PERIODE P5		phase 5	dépôts naturels V Réoccupation de ruines	Antiquité Tardive 4e AD	
PERIODE P4	P4.3	démolition phase 4		Epoque romaine	
	P4.1 à P4.2	phase 4C	Réfections d'une partie des bâtiments		230-280 AD 150-280/300 AD
		phase 4B	Réfection d'une partie des bâtiments		Voie III
PERIODE P3	P3.1 à P3.2	phase 4A	Bâtiments maçonnés	60/80-100 AD	
PERIODE P2	P2.2 à P2.4	démolition phase 3			
		phase 3B	Bâtiments en matériaux légers	Voie II	40-60/80 AD
		phase 3A	Bâtiments en matériaux légers		
	P2.1	phase 2B	Bâtiments en matériaux légers	Voie I	15 BC/15 AD - 40 AD
phase 2A	Bâtiments en matériaux légers				
PERIODE P1	P1.1 à P1.3	phase 1	dépôts naturels IV Occupation diffuse	Fin de l'âge du Fer/ début de l'époque romaine 70/40 BC-15 BC/15 AD	
			dépôts naturels III		
			dépôts naturels II		
			dépôts naturels I		

Tableau 1 – Massongex, Place *Tarnaiae* (Mx88-MXP19). Tableau synthétique des découvertes par phases et par périodes.

PÉRIODE 1 : premières occupations

4.1 Phase 1 (70/50 - 15 av. / 15 apr. J.-C.)



Fig.9 – Le foyer 449 est bordé de pierres et sa sole est en argile (phase 1). Vue en direction du nord-est.

Une première occupation diffuse et non caractérisée

Les couches et les structures repérées sont éparées, sans liens structurels directs et leur répartition spatiale demeure disparate (**Relevé 8**). Bien qu'aucune trace de bâtiments en matériaux légers n'ait été observée, il paraît cependant vraisemblable que l'imposant foyer quadrangulaire **449** (0,80 m de large sur 0,80 m de long au minimum) disposant d'une bordure empierrée et d'une sole plate en argile sur un radier de pierres (**Fig.9**), ait été aménagé à l'abri d'une toiture légère ou d'un appentis.

Parmi les structures en creux, quelques fosses présentent un comblement charbonneux, contenant des scories de fer (**453, 455**) ainsi que de la céramique datant de 70-40 avant notre ère ou de la seconde moitié du 1^{er} siècle avant notre ère (**350, 455, 88550**). D'autres fosses (**094, 349, 88560**) sont remplies de silt gris foncé ou d'argile grise, sans mobilier. Des couches cendreuse et charbonneuses d'une puissance n'excédant pas 0,20 m, sans mobilier, et parfois en alternance avec de fins niveaux d'argile ou de silt, matérialisent une occupation non caractérisée (**441, 88283, 88284, 88554, 88563**). Hormis la couche **441**, qui pourrait être liée au foyer **449**, elles ne sont liées à aucune structure. Des couches de faible puissance plus ou moins gravillonneuses, parfois sous forme de litages, matérialisent probablement des niveaux de circulation (**082 à 084, 090, 345**) en lien avec des structures en creux (**094, 349**). En raison de l'exiguïté des sondages, on ne peut exclure que ces structures ne participent d'un ou de plusieurs bâtiments en matériaux légers, dont la présence est par ailleurs attestée à moins de 100 m plus à l'est, près de l'emplacement des futurs thermes publics¹².

¹² PACCOLAT, MARET 2018.

PÉRIODE 2 : structuration du quartier

4.2 Phase 2A, B (15 av. / 15 – 40 apr. J.-C.)

Au cours de la phase 2, le quartier semble déjà se caractériser par une organisation en parcelles juxtaposées le long d'une rue (**Relevé 9**), maintenue jusqu'à la fin du 3^e siècle (phase 4C).

Aménagement d'une rue (Voie I)

Une rue large de plus de 7 m et dont le tracé perdure jusqu'à la fin du 3^e siècle (phase 4C) est construite sur les dépôts naturels IV (Voie I) (**Relevé 3**). Bordée au nord (**471, 88293, 88355**) et au sud (**88607**) par deux fossés, elle est constituée de graviers et de sable en remblais successifs, sans mobilier. Sa datation reste difficile à préciser. Le fossé nord, observé en discontinu sur une longueur d'au moins 28 m, présente de nombreuses traces de curage et de nettoyage et l'un de ses comblements a livré quelques tessons d'époque augustéenne (273). Au niveau du bâtiment B16, le tracé de la rue présente une légère courbure (10 à 15 degrés) vers le sud-ouest en direction des thermes publics.

Premiers bâtiments en matériaux légers le long de la rue

La zone située au nord de la rue (Voie I) est nivelée par l'apport de remblais afin de préparer la construction des bâtiments en matériaux légers bâtiments B16 et B64. Le quartier pourrait comporter d'autres bâtiments juxtaposés le long de la voie. Au cours des phases suivantes, les limites des parcelles dans lesquelles sont édifiés les bâtiments B16 et B64 ne seront que légèrement modifiées.

Le bâtiment B16

Large de près de 18 m et profond d'au moins 15 m, le plan du bâtiment B16 semble correspondre à l'emprise du bâtiment postérieur B19 (phase 3A). Les parois en matériaux légers reposent sur des solins en pierres sèches et les sols sont en terre, en argile¹³ ou, cas isolé, en chaux mélangée à des graviers (**88460**). Le type de sol aménagé sur les radiers **88278** et **88480** ne peut être déterminé. L'agencement intérieur des six locaux identifiés demeure incomplet. Le foyer **447** de forme ovale et à sole plate en argile (1,50 m sur au minimum 1,15 m) équipe le local 16.1, dans lequel la surface du terrain naturel (354, 370) a servi de niveau de circulation (**Fig.10**). L'occupation du local et le piétinement autour du foyer sont matérialisés par des litages de silts argileux, cendreux ou charbonneux grisâtres à noirâtres et compacts (353, 371, 436, 438). Des bases empierrées (**364, 365, 88354, 88365**) et des trous de poteau (**361, 368**) révèlent des cloisons internes ou des aménagements indéterminés. Au cours de la phase 2B, le sol du local 16.1 est refait (**372**) et le foyer **447** est remplacé par le foyer **367**, de forme ovale ou circulaire (2 m sur au minimum 1 m) et à la sole construite en fragments de tuile. La présence dans les couches de démolition (250, 366) de fragments de bois calciné et d'argile rubéfiée indique que le bâtiment a vraisemblablement été détruit, du moins en partie, par un incendie (**Fig. 11**).



Fig.10 – Le foyer 367 équipe l'un des locaux du bâtiment B16 (phase 2B). Vue en direction du sud.



Fig.11 – Le bâtiment B16 a été ravagé par un incendie à la fin de la phase 2B, comme l'indique la couche d'argile rubéfiée ocre 250 visible à la base du profil stg56. Vue en direction du nord-ouest.

¹³ Sols 201, 202, 222, 254.

Le bâtiment B64

Les restes calcinés de sablières basses (**452, 457, 88166, 88441**) matérialisent, à proximité du fossé de la rue **187**, l'angle sud-est du bâtiment B64. Les dimensions de l'édifice pourraient être similaires à celle du bâtiment postérieur B18, dont la façade nord-ouest semble respecter les limites.

Datation

La céramique récoltée dans les couches d'occupation ou les sols du bâtiment B16 indique qu'il a été construit et occupé dans la première moitié du 1^{er} siècle de notre ère (Auguste-Tibère)¹⁴.

4.3 Phases 3A et 3B (40-60/80 apr. J.-C.)

Embryonnaire au cours de la phase 2, l'organisation du quartier se renforce au cours de la phase 3 : quatre bâtiments juxtaposés le long de la rue sont édifiés (**Relevé 10**).

4.3.1 Développement du quartier

La rue (Voie II)

La rue est régulièrement entretenue¹⁵. Un nouveau fossé, dont le bord est stabilisé au moyen d'un muret en pierres sèches (**312**) en face du bâtiment B19, est creusé le long de son côté nord (**88286, 88346**). La légère courbure de la rue en direction du sud, observée à la hauteur des bâtiments B18 et B19, perdure au cours de la phase 3. Le fossé nord de la rue semble ne pas se prolonger devant les bâtiments B17 et B18.

Des bâtiments en matériaux légers

Après le nivellement du terrain au moyen de remblais, au moins quatre bâtiments juxtaposés et séparés par d'étroits passages (*ambitus*) ou par des ruelles, sont construits le long du côté nord de la rue (bâtiments B17 à B20). Ce type de tissu urbain connaît de nombreux parallèles dans les *vici* gallo-romains tels, par exemple, ceux de *Lousonna* et de *Lenzburg*¹⁶. Les parois sont édifiées en matériaux légers et reposent sur des solins en pierres sèches. Rien n'indique que le quartier se développait plus loin vers l'ouest¹⁷.

Le bâtiment B17

Il ne reste du bâtiment B17 que les lambeaux de deux sols en argile et des tronçons de parois¹⁸. Sa façade sud s'aligne sans doute le long de la rue (Voie II), à la hauteur de la façade du bâtiment B18.

Le bâtiment B18

Le solin en maçonnerie sèche **88389** constitue la façade nord-est du bâtiment, tandis que le long de la rue, le solin continu en pierres sèches **88482** forme probablement sa façade sud, apparemment dépourvue de portique. La profondeur du bâtiment est d'au moins 18 m et sa largeur pourrait être de 20 m. Les sols en argile¹⁹, le radier **88250**, le radier **88587** ou encore le négatif de paroi **88587** suggèrent une subdivision de l'espace intérieur en plusieurs locaux.

¹⁴ Couche d'occupation 200 ; sols en terre 201, 202, 222, 254.

¹⁵ Remblais de voirie 88350, 88395. Curage du fossé 88396, 88344, 88608.

¹⁶ *SPM V*, pp.76-107.

¹⁷ Le suivi archéologique en 2020 des travaux pour la construction d'un immeuble à proximité du bâtiment de l'ancienne Poste de Massongex, près de la gare, à environ 25 m de la limite ouest du quartier antique, n'a révélé la présence ni de structures ni de couches d'époque romaine (documentation déposée provisoirement auprès du mandataire). Au sud, le suivi archéologique des travaux de réfection des canalisations dans la route de la Gare et dans le Chemin de Fin Derrey indique que le quartier ne se développait pas à l'ouest des vestiges fouillés en 2014 (PACCOLAT, MARET 2016).

¹⁸ Sols 88467, 88535. Parois 88468, 88469, 88470. La largeur de la ruelle entre les bâtiment B17 et B18 est arbitraire.

¹⁹ Sols 188, 88159, 88448, 88451, 88485, 88542, 88546, 88565.

Des bases empierrées (**88443, 88444, 88446, 88449, 88450**) et des trous de poteau (**14, 189**) témoignent de la présence de cloisons ou d'aménagements internes. Dans la partie nord du bâtiment, un foyer quadrangulaire avec sole plate et bordure empierrées (**88543**) est installé à proximité du solin **88389**.

Le bâtiment B19

Constituée d'un solin continu en pierres sèches supportant une paroi en matériaux légers (**315, 467**), seule la façade sud du bâtiment le long du fossé de la rue est reconnue. L'emprise de l'édifice atteint probablement une largeur de 18 m pour une profondeur d'au moins 19 m. Les solins continus en pierres sèches, les négatifs de sablière basse²⁰, les sols en terre et en argile²¹ ainsi que les radiers²² indiquent une division interne en plusieurs locaux. Plusieurs bases empierrées et trous de poteau servent de cloisons ou de support à des aménagements indéterminés²³. L'une des pièces est pourvue d'un foyer en cuvette (**88347**). Les couches de démolition composées de bois calciné et d'argile rubéfiée indiquent la destruction partielle du bâtiment par un incendie à la fin de la phase 3A²⁴.

Le bâtiment B20

Seule la partie occidentale du bâtiment a été fouillée. Elle présente une longueur minimale de 21 m pour une largeur minimale de 7 m. Le solin continu en pierres sèches **88062** constitue sa façade sud-ouest (**Fig.12**), tandis qu'à 5 m du fossé de la rue, le solin **88289** forme probablement sa façade sud-est, dépourvue de portique. A l'intérieur, au moins sept locaux sont identifiés. L'espace 20.1, de grandes dimensions



Fig.12 – Le solin continu en pierres sèches 88062 forme la façade sud-ouest du bâtiment B20 (phase 3A). Vue en direction du sud-est.

(8,50 m sur au minimum 7 m) et au sol en argile (**88304**), pourrait être une cour intérieure. Au sud, l'espace 20.7 (6 m sur au minimum 5 m) est également pourvu d'un sol en argile (**88225**). La couche d'occupation à l'intérieur de l'espace atteint une puissance de 0,20 m (**88295**). Plusieurs pièces de dimensions plus petites se trouvent au nord. Hormis les locaux 20.2 (environ 3,50 m sur 4,50 m) et 20.5 (environ 3 m sur 1 m), le plan de ces pièces est incomplet. Dans cette partie de l'habitation, les locaux sont pourvus de sols en mortier (**88503/88321, 88509, 88499/88270**) ou de sols en terre (**88504, 88510**). Le local 20.2 est équipé d'un foyer quadrangulaire à sole plate (en fragments de tuile ?) et à bordure faite de fragments de tuile (**88309**) (**Fig.13**). Comme aucun accès n'est conservé, la circulation intérieure ne peut être précisée.

Datation

La céramique récoltée dans les couches d'occupation permet de dater l'occupation entre 40/60 et 80 après J.-C²⁵.

²⁰ Parois 173, 207, 208, 293, 294, 313, 314, 315, 323, 379, 463, 467, 88366, 88370, 88388.

²¹ Sols 35, 137, 209, 210, 214, 216, 298 à 300, 317, 335, 377, 409, 462, 88276, 88459, 88539.

²² Radiers 209, 210, 219.

²³ Bases 147, 314, 322, 88456 ; trous de poteau 36, 178, 179.

²⁴ Démolitions 238, 239, 249, 304, 433, 435.

²⁵ Couches 88111 (K790), 88119 (K851), 88213 (K959), 88252 (K868), 88257 (K893), 88264 (K955).



Fig.13 – Le local 20.2 est équipé d'un foyer à sole plate en fragments de tuiles (88309) aménagé contre la paroi en matériaux légers reposant sur le solin en pierres sèches 88505. Vue en direction du sud-est. Photographie ORA VS.

4.3.2 Evolution du quartier au cours de la phase 3B

Au cours de la phase 3B, les transformations que subissent les bâtiments demeurent ponctuelles et ne changent pas le plan général du quartier (**Relevé 11**).

Le bâtiment B17

Le bâtiment B17 ne subit pas de transformations notables. Seul le sol **88535** est remplacé par un nouveau sol en argile (**88534**).

Le bâtiment B18

Les travaux de réfection sont concentrés dans la partie sud du bâtiment. Le long de la chaussée, la façade est démantelée et remplacée par une paroi en matériaux légers reposant sur un solin continu en pierres sèches (**88483**). Plusieurs sols sont refaits (**88178**, **88605**) et la paroi **88449** est remplacée par une paroi en matériaux légers (**88606**). Dans le coin sud-est, les poteaux **14** et **189** sont retirés et peut-être remplacés par un poteau reposant sur une chape faite de chaux et de graviers (**7**).

Le bâtiment B19

L'incendie partiel du bâtiment provoque la transformation d'une partie de son agencement intérieur, sans qu'il ne soit possible de reconnaître de nouveaux locaux. Les parois sont démantelées (**208**, **293**, **294**), une nouvelle paroi en matériaux légers construite (**234**) et de nouveaux sols en terre ou en argile sont installés (**203**, **333**, **408**).

Le bâtiment B20

La façade sud est remplacée par une nouvelle paroi en matériaux légers construite sur un solin discontinu en pierres sèches (**88300**). De nouveaux sols sont mis en place dans les espaces 20.1 (**88547**) et 20.7 (**88298**). Un foyer quadrangulaire à sole plate faite de silt (**88511**) est

aménagé au centre de l'espace 20.1. Il est remplacé au cours de la même phase par un foyer quadrangulaire à sole plate en argile, entourée d'une bordure de pierres (**88265**).

Datation

Le mobilier céramique récolté dans les couches d'occupation ne permet qu'une datation large au cours de la seconde moitié du 1^{er} siècle après J.-C.²⁶.

4.3.3 Incendie d'une partie du quartier (troisième quart du 1^{er} siècle)

La présence d'argile rubéfiée, de cendres et de fragments de bois calciné dans les couches de démolition indique qu'un incendie a détruit une partie des bâtiments²⁷. La céramique et les monnaies datent le sinistre entre le troisième et le quatrième quart du 1^{er} siècle après J.-C.²⁸.

PÉRIODE 3 : reconstruction du quartier

4.4 Phase 4A (60/80-100 apr. J.-C.)

Après l'incendie, le quartier est reconstruit et l'usage du mortier se généralise sans que l'utilisation des matériaux légers ne soit définitivement abandonnée (**Relevé 12**).

La rue (Voie III)

La reconstruction du quartier s'accompagne de la réfection de la rue, large de plus de 9 m. Un nouveau fossé, débutant à la hauteur du bâtiment B40, est creusé au nord de la voie (**88352**, **88537**). De l'autre côté de la rue, en face du bâtiment B42, la maçonnerie **88553** appartient soit à un portique soit à la façade d'un bâtiment construit le long de la chaussée, dépourvue de fossé à cet emplacement²⁹. Au cours de la phase 4, elle est régulièrement entretenue par l'apport de nouveaux remblais (**88296**, 88353, **88538**) et le curage du fossé (**88345**, **88397**).

Reconstruction du quartier

Après que le terrain a été assaini au moyen de remblais, cinq nouveaux bâtiments maçonnés, séparés par des *ambitus* ou des ruelles larges de 3,50 m (ruelles 1 et 2), sont construits le long du côté nord de la rue (Voie III) (bâtiments B38 à B42). Leur emplacement ne s'inscrit pas rigoureusement dans les limites des parcelles antérieures (phase 3). Leur construction recourt à une technique mixte : des murs liés au mortier sont destinés à supporter des élévations probablement maçonnées, tandis que des murs de refend sont parfois constitués de solins liés au mortier supportant des parois en matériaux légers.

Le bâtiment B38

Le bâtiment B38 présente un plan très incomplet (largeur : près de 14 m ; longueur : indéterminée). Il n'est possible de restituer que quatre locaux (38.1 à 38.4). Le long de la rue, le local 38.4 (environ 3,50 m sur 8 m) dispose de deux entrées latérales (**88384** et **88375**). La présence de bases maçonnées avec piédroits dans les angles (**88378**, **88326**, **88376**) indique l'existence de parois en matériaux légers ou de planches escamotables. Aucun sol n'est conservé. L'absence de caniveau devant la maison permet d'envisager un accès direct depuis la rue. Le local 38.4 est prolongé à l'ouest par le local 38.3 au plan carré de petites dimensions (environ 3,50 m de côté). L'accès à cette pièce s'effectue depuis le local 38.4 par une entrée latérale (**88384**). Ce dernier pourrait être un local commercial, tandis que l'espace 38.3 serait un dépôt ou un local de service.

²⁶ Couches : 88083, 88084, 88130, 88226, 88266.

²⁷ Couches : 88110, 88117, 88118, 88208, 88209, 88212, 88231, 88240, 88299, 88305, 88500, 88586.

²⁸ Les couches 88208 (K945), 88212 (K954), 88274 (K1022) ont livré de la céramique datée entre 30 et 80 de notre ère. La couche 88118 (K870) a livré un as frappé en 81 et 82.

²⁹ WILÉ 1989, pp.365-366.

Le bâtiment B39

Le plan du bâtiment est également incomplet (largeur : 13,50 m ; longueur indéterminée). Sur les quatre locaux identifiés, seules les parois des pièces 39.1 et 39.2 sont conservées. L'accès aux locaux 39.3 et 39.4 peut s'effectuer depuis les ruelles 1 et 2. Des lambeaux de sol en mortier sont conservés dans le local 39.4 (**88258**), dont la paroi sud est constituée de bases (**88486**) supportant des montants ou des colonnes. Les locaux 39.3 et 39.4 semblent indépendants du reste du bâtiment : alors que l'entrée **88385** permet de passer d'un local à l'autre, ils ne sont pas reliés aux autres pièces. La partie nord du bâtiment (39.1 et 39.2) pourrait ainsi constituer la partie privative de l'édifice, tandis que la partie sud (39.3 et 39.4), le long de la rue, pourrait avoir une fonction commerciale. Dans la ruelle 2 séparant les bâtiments B39 et B40, un fond d'amphore a été installé dans une petite fosse (**88603**) au pied du mur **88021** (urinoir ou réceptacle pour descente d'eau de la toiture ?).

Le bâtiment B40

Le bâtiment **B40** présente une façade longue de 19,50 m, tandis que sa profondeur est d'au moins 13 m. La mise en œuvre des maçonneries indique, à l'ouest, un corps de bâtiment principal (environ 13 m sur au moins 13 m) et, à l'est, un corps de bâtiment plus petit (environ 6,50 m sur 13 m). On ignore si la partie occidentale a la même profondeur que la partie orientale. Aucune entrée n'est conservée à l'intérieur du bâtiment.

Les locaux 40.2 et 40.4

Le fossé de la rue ne se prolonge pas au-delà du corps de bâtiment est. Profond d'une dizaine de centimètres et observé près de l'entrée **88392** sur une longueur de 1 m, le caniveau **17** longe la façade de l'édifice. Il est constitué de dalles disposées de biais contre le mur **88022**, tandis que la bordure sud est probablement constituée de planches disposées verticalement (**23**) et calées par des pierres (**18**). Il devait sans doute récolter les eaux de pluie avant de les déverser dans le fossé de la rue.

Situé au sud du bâtiment, le local 40.2 est accessible depuis la rue par deux entrées frontales (**88387** et **88392**) ainsi que par une entrée latérale depuis la ruelle 2 (**88548**). L'entrée **88556**, aménagée dans le mur **88000**, relie le local 40.2 au local 40.4, dans le corps de bâtiment oriental. Elle semble être le seul accès possible dans cette pièce de petites dimensions (3 m sur 5 m), pourvue d'un sol en terre (**88541**). Une couverture en bois du caniveau **17** donnait probablement accès aux entrées **88387** et **88022**. L'absence d'entrée dans les murs **88007** et **88006** indique que les locaux 40.2 et 40.4 sont indépendants du reste de la maison. Une fonction commerciale de la partie sud du bâtiment, le long de la rue, semble envisageable. Selon cette hypothèse, le local 40.2 serait une boutique et le local 40.4 un local de service ou un dépôt.

Les locaux 40.1 et 40.3

Il est probable que l'espace 40.1, large d'environ 8,50 m et d'une longueur minimale de 8,50 m, soit subdivisé en plusieurs locaux. La fonction des blocs **88036** et **88391** disposées horizontalement contre les murs sud et est, demeure indéterminée. L'espace 40.1 est traversé du sud-est au nord-ouest par une canalisation (**88555**) formée de deux murets maçonnés (**88028** et **88029**). Des dalles agencées horizontalement constituent le fond du canal ; sa couverture a disparu. Comme il bute contre le mur **88007**, dépourvu d'ouverture à cet emplacement, l'écoulement se fait en direction du nord-ouest. Cette canalisation a pu servir à l'évacuation des eaux usées d'une cuisine ou de latrines. Le local 40.3 forme le corps de bâtiment est. On ignore la fonction de cette pièce rectangulaire (5 m sur 8 m) dotée d'un sol en mortier (**88079**). La partie nord du bâtiment pourrait appartenir à la partie privative de la maison.

Le bâtiment B41

En raison de la courbure du tracé de la rue, l'édifice B41 présente un plan légèrement trapézoïdal d'une longueur minimale de 16,50 m et d'une largeur d'environ 13 m. Un sol de graviers (**88523**), conservé dans la partie est, pourrait attester de l'existence d'un portique le long de la rue.

La présence de sols en terre (**432**, **88488**) et en argile (**331**) ainsi qu'un négatif de paroi (**88490**), dont il ne subsiste plus que le crépi sur un court tronçon (environ 1,50 m), indiquent que la partie orientale de l'espace 41.2, à l'instar des phases suivantes, était probablement subdivisée en plusieurs locaux. L'angle sud-ouest du bâtiment est occupé par le local 41.3, au plan carré de 4,50 m de côté et au sol en mortier (**88404**). Les parois reposent sur des solins liés au mortier (**88046**, **88048**), qui ne présentent aucune trace évidente de seuil. Il est possible que la brèche large d'environ 1,20 m dans le mur **88053** soit l'emplacement d'une porte (**88609**), faisant ainsi du local 41.3 l'antichambre du bâtiment. En suivant cette hypothèse, la grande pierre plate **88521** disposée à plat et perpendiculaire au mur **88053** pourrait être liée à cette éventuelle entrée (système de fermeture ?).

L'élévation du mur **88328** séparant les locaux 41.2 et 41.4 n'est pas conservée, car sans doute démantelée au cours de la phase 4C pour être remplacée par de nouvelles maçonneries (**88033**, **88051**). Il ne subsiste du mur d'origine que les fondations liées au mortier (**88328**). Le local 41.4 pourrait également avoir été divisé en plusieurs locaux. Dans les espaces 41.2 et 41.4, la fonction de plusieurs bases empierrées ne peut être définie (**88475**, **88413**, **88462**). Enfin, le local 41.4 est pourvu d'un sol en mortier (**88458**, **88529**).

Le bâtiment B42

Seule la partie occidentale du bâtiment B42 a été fouillée. Les dimensions minimales observées sont importantes : 11 m (est-ouest) sur 23 m (nord-sud). Le long de la façade sud, le bâtiment est pourvu d'un portique (42.2) large d'environ 3,20 m, au sol en mortier très chaulé (**88570**) et accessible depuis l'ouest par l'entrée **88431**. Le mur du portique **88398** est constitué d'un solin lié au mortier dans lequel sont intégrées des bases empierrées. Espacées chacune d'environ 3 m, elles sont destinées sans doute à soutenir des colonnes. A l'extrémité est du portique, l'assise plus conséquente de la base **88433** correspond peut-être au piédroit occidental d'une entrée axiale (**88432**). Si l'on restitue une entrée d'au moins 3 m, le bâtiment aurait, par symétrie, une largeur totale de 25 m. L'entrée débouche sur l'espace 42.1 dépourvu de tout aménagement, pouvant être une cour intérieure (dimensions minimales observées : 5 m sur 23 m). L'absence de murs de refend contre le parement est du mur **88043** accreditte cette hypothèse. Le bâtiment **B42** pourrait être ainsi un vaste édifice disposant d'une grande cour centrale entourée de trois ailes, à l'ouest, au nord et à l'est, tandis que le côté sud s'ouvrirait sur la rue³⁰.

L'aile occidentale est subdivisée en six pièces au minimum (42.3 à 42.8), aux dimensions variables : de 3,50 m sur 4,50 m pour le local 42.6 jusqu'à 5,50 m sur 5,50 m pour le local 42.3. Les locaux 42.5 à 42.7 sont desservis par un couloir latéral (espace 42.9). Leurs entrées respectives ne sont plus conservées. Ils sont équipés chacun d'un sol en mortier (**88308**, **88314**, **88316**), comme les locaux 42.3 (**88514**), 42.4 (**88311**) et 42.8 (**88318**). Le local 42.3 est également équipé d'un foyer quadrangulaire, à sole plate en argile (**88516**).

Les locaux 42.3 et 42.4 sont séparés par un mur de refend, sans doute en matériaux légers (**88515**). La façade sud du local 42.3 est constituée d'une sablière basse (**88312**) reposant sur un solin en pierres sèches (**88061**). A l'extrémité du mur **88042**, formant la façade occidentale du bâtiment B42, le piédroit **88429** signale la présence d'une entrée dans la façade sud de la pièce 42.3. Il n'est pas impossible que la paroi séparant le local 42.3 du portique 42.2 était faite de planches escamotables. A l'intérieur du local 42.3, le parement oriental du mur **88042** présente trois niches (**88562**), destinées à recevoir des éléments en bois dont l'usage reste inconnu. La fonction du bâtiment B42 demeure indéterminée.

Datation

Le mobilier céramique, provenant des couches d'occupation, mais surtout des remblais, permet de situer la reconstruction du quartier avant la fin du 1^{er} siècle de notre ère.

³⁰ Dans l'éventualité de la symétrie du bâtiment B42, il est possible de concevoir un bâtiment au plan carré de 25 m (est-ouest : 11 m + entrée large d'environ 3 m + 11 m) sur 25 m (nord-sud, au minimum 23 m).

4.5 Phase 4B (100-150 apr. J.-C.)

La phase 4B ne marque pas de changements notables dans le quartier. On constate seulement quelques travaux de réfection ponctuels à l'intérieur de certains bâtiments (**Relevé 13**).

Le bâtiment B38

Dans le local 38.4, le seuil **88375** est démantelé et deux piédroits maçonnés (**88377**, **88380**) sont construits dans la ruelle séparant les bâtiments B38 et B39 (ruelle 1). Un seuil en bois (**88381**), entièrement décomposé ou récupéré, est encastré entre les piédroits maçonnés et les murs **88376** et **88378**. L'accès à la ruelle est fermé par un muret (**88024**), sans que l'on ne puisse dire si une entrée y était percée.

Le bâtiment B40

Une annexe (5,20 m sur 3,80 m) est construite dans la partie nord du bâtiment B40 (40.5). Un sol en mortier est conservé dans sa partie orientale (**88454**). A l'ouest, une grande base empierrée (**88045**) est aménagée contre le mur **88018** et, à environ 0,70 m de celle-ci, un muret lié au mortier (**88388**), conservé sur une longueur d'un peu plus de 1 m, est construit perpendiculairement au mur **88005**. Leur fonction reste difficile à interpréter : structure particulière dans la partie ouest du local ou soubassement pour un escalier conduisant à un étage supérieur. Dans la partie sud du bâtiment, le mur séparant les locaux 40.3 et 40.4 est reconstruit (**88006**). Au nord, à la hauteur de la façade de la nouvelle annexe 40.5, l'*ambitus* est fermé (**88014**) et deux massifs en maçonnerie, que l'on peut interpréter comme des contreforts, sont aménagés, l'un (**88410**) contre la façade nord, l'autre (**88495**) dans l'*ambitus*.

Le bâtiment B41

Le bâtiment est doté d'un portique à colonnade, pourvu de six bases de colonne, liées au mortier, avec un entraxe de 2 m à 2,50 m (**88059**). Le négatif de l'une des bases, conservé dans la partie est du portique (**88525**), permet de restituer des socles de section carrée d'environ 0,50 m de côté. A l'intérieur du portique, le sol de mortier (**88519**) forme également le seuil de l'entrée latérale (**88526**), tandis qu'aucune entrée n'est attestée dans sa paroi occidentale. L'accès se faisait donc soit depuis l'est, soit depuis le sud au moyen d'un passage enjambant le fossé de la rue.

A l'intérieur de la maison, trois locaux sont aménagés dans la partie orientale du bâtiment (41.5 à 41.7). A l'instar de la phase suivante, des entrées sont probablement aménagées dans le mur **88038** formant la paroi occidentale des trois locaux. Le local 41.5 (3,50 m sur 5,60 m) est pourvu d'un sol en mortier, presque entièrement récupéré lors des travaux de réfection du bâtiment au cours de la phase suivante, et dont il ne subsiste que quelques pierres du radier (**150**). Une fosse contenant un petit animal, creusée avant la pose du sol, a peut-être servi à consacrer les travaux de rénovation du bâtiment (**146**) (**Fig. 14**). La maçonnerie **55**, liée au mortier, forme le mur mitoyen des locaux 41.5 et 41.6. Ce local est équipé d'un sol en mortier (**329**). Une paroi peut-être en matériaux légers (**475**) sépare le local 41.6 du local 41.7 pourvu d'un sol en terre (**88492**).

Le bâtiment B42

Le local 42.10, de 4 m sur 6 m, est aménagé dans l'angle sud-ouest de la cour 42. Ses parois en matériaux légers reposent sur des solins continus liés au mortier (**88336**, **88338**, **88339**), qui présentent les négatifs des montants en bois d'une élévation en colombage (**Fig. 15**). L'intérieur du local est remblayé au moyen de galets et de graviers (**88571**). La pièce, peut-être équipée d'un plancher récupéré par la suite, n'a pas de fonction définie.

Datation

Le mobilier livré par les couches d'occupation est peu abondant. L'occupation de la phase 4B se situe vraisemblablement au cours de la première moitié du 2^e siècle de notre ère³¹.

³¹ Couche 88172 (K879).

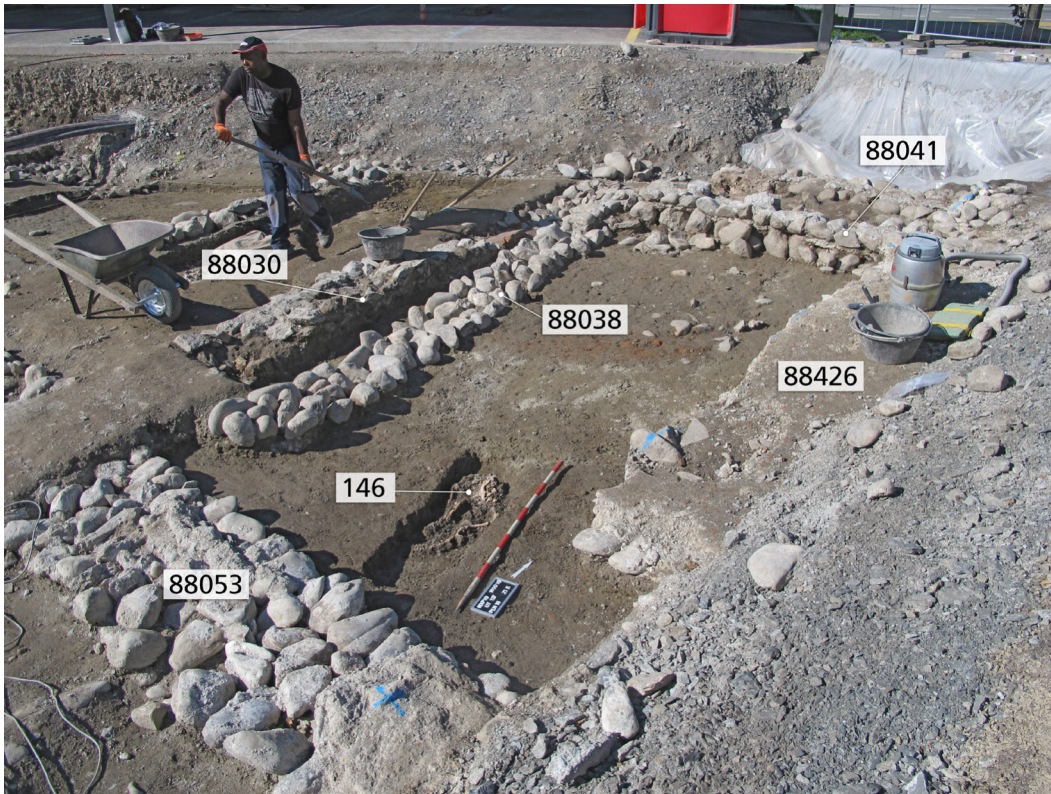


Fig.14 – La fosse 146 contenant le squelette d'un animal a peut-être servi à consacrer les travaux de rénovation du bâtiment B41 (phase 4B).



Fig.15 – Les parois du local 42.10 du bâtiment B42 supportaient des parois en matériaux légers construites selon la technique du colombage, dont les négatifs des montants en bois sont encore visibles dans les solins maçonnés (phase 4B). Vue en direction du sud-est. Photographie ORA VS.

4.6 Phase 4C (150-280/300 apr. J.-C.)

Alors que les bâtiments B40 et B42 subissent des transformations ponctuelles, d'importants travaux de réfection touchent les bâtiments B38 et B41 (**Relevé 14**).

Le bâtiment B38

Des bouchons maçonnés condamnent les entrées latérales du local 38.4 (**88013**, **88327**)³². Les accès frontaux aménagés dans les murs **88378** et **88323** sont également murés (**88322** et **88019**). On ne peut exclure cependant que des entrées moins larges y aient été aménagées. Un alignement de quatre poteaux (**88245**) témoigne d'un aménagement interne indéterminé.

Le bâtiment B40

La construction du local 40.6 devant la façade sud-ouest du bâtiment B40 a nécessité de remblayer le bas-côté de la rue ainsi que l'extrémité de son fossé (**88345**)³³. La chronologie exacte entre les travaux d'entretien de la chaussée et le comblement de l'extrémité du fossé n'est pas établie. L'annexe 40.6, large de 1,50 m et longue de 6,50 m et sans ouverture sur la rue, est construite contre le mur de façade **88002**, où une brèche large de 2,30 m environ pourrait signaler l'emplacement d'une porte (**88610**). Aucun sol n'est conservé à l'intérieur de l'annexe, dont la fonction ne peut être définie.

Le bâtiment B41

La partie orientale du bâtiment est entièrement rénovée et toutes les parois sont reconstruites en maçonneries. Le bâtiment présente alors une succession de quatre locaux (41.5 à 41.8), aux sols en mortier³⁴ et au plan carré (environ 4 m sur 3,50 m / 4,50 m) (**Fig.16**). L'accès aux locaux 41.5 à 41.7 s'effectue depuis l'espace 41.2 par des entrées aménagées dans le mur **88030** (**88423**, **88424**, **88427**). La partie occidentale du bâtiment ne subit pas de transformations notables, hormis l'aménagement d'un sol en mortier dans le local 41.4 (**88457**).



Fig.16 – La dépression fossile de la rivière 470 (dépôts naturels II), antérieure à la période romaine, a provoqué l'affaissement des couches postérieures, comme c'est le cas dans le local 41.5 du bâtiment B41, y compris pour le sol en mortier 88426 (phase 4C). Profil stg55 (MXP19). Vue en direction du nord-est.

Le bâtiment B42

Un four (**88219**) et un foyer (**88513**) sont construits dans le local 42.3 (**Fig.17**). Le foyer **88513** est un foyer plat avec bordure empierrée et sole constituée d'une grande dalle. Avant la pose de cette dernière, une monnaie frappée sous Antonin le Pieux (138-161) a consacré le foyer³⁵, qui sert également à alimenter en air chaud le four **88219** au moyen d'un alandier fait de blocs de molasse reliant les deux structures. De plan quadrangulaire, le four **88219**, sans doute culinaire, est formé de trois maçonneries liées à l'argile. Le tirage s'effectue vraisemblablement par une cheminée aménagée dans l'espace compris entre le four et le mur **88043**³⁶. La sole est constituée d'une grande dalle agencée sur quatre blocs disposés verticalement. La superstructure ainsi que l'emplacement de la gueule du four ne sont pas conservés. Le mobilier céramique découvert dans son comblement charbonneux et cendreuse (88218, 88262) indique

³² La hauteur conservée des nouvelles maçonneries semble exclure *a priori* l'hypothèse d'une légère surélévation des seuils (environ 0,30 m plus haut que le ressaut de fondation (l'altitude du seuil demeure inconnue)).

³³ Constitué de silt brun, contenant des fragments de tuile et de mortier, ainsi que des galets, le remblai 88540 est très différent des remblais de voirie constitués principalement de graviers.

³⁴ Sols 88421, 88422, 88425, 88426.

³⁵ La monnaie est placée sur le remblai qui a servi à l'installation de la sole (88572, K977).

³⁶ PARATTE 1996, pp.31-32.

un fonctionnement jusqu'à l'incendie qui a détruit le quartier au 3^e siècle. La couche cendreuse et charbonneuse 88221 (K961), en relation avec son fonctionnement, a livré de la céramique datée entre le 1^{er} et le 3^e siècle de notre ère. Après la dernière utilisation du four, une grande poêle en fer a été placée ou dissimulée sous la sole (88218, K980).



Fig.17 – Aménagés dans le local 42.3 (bâtiment B42), le foyer 88513 (au premier plan) alimente en air chaud le four 88219 (arrière-plan) (phase 4C). Rangée à l'intérieur du four, une poêle en fer y a été oubliée après l'incendie du bâtiment. Vue en direction du sud. Photographie ORA VS.

Datation

Le mobilier (céramique et monnaie) récolté dans les couches matérialisant la dernière occupation des bâtiments B40 et B42 date l'occupation du quartier jusque dans la seconde moitié du 3^e siècle³⁷.

Incendie du quartier (280-300 apr. J.-C.)

Parmi les nombreuses couches de démolition observées dans les bâtiments (à l'exception du bâtiment B38), l'importante quantité de cendres et de bois calciné, plus rarement d'argile et de pierres rubéfiées, incite à penser qu'un incendie a ravagé le quartier³⁸. Certains bâtiments se sont alors peut-être écroulés, comme le suggère le mur effondré 88574 (bâtiment B41). L'abondant mobilier (notamment céramique), récolté dans les couches de démolition, matérialise vraisemblablement la dernière occupation des bâtiments avant leur incendie (230-280 apr. J.-C.)³⁹. Le quartier pourrait donc avoir été détruit au cours du dernier quart du 3^e siècle.

*Destruction du quartier par la rivière **88411***

Lorsque la rivière **88411** (dépôts naturels V) reprend le tracé d'un cours d'eau antérieur à la période romaine et ravage la partie nord-ouest de l'agglomération (**Relevés 5 et 15**), le quartier était déjà incendié et aucun indice ne signale que des travaux de reconstruction n'ont débuté. La datation exacte de la catastrophe naturelle ne peut cependant être proposée. La transition abrupte de la séquence stratigraphique entre les couches de démolition et le lit torrentiel témoigne de sa violence et peut-être aussi de la succession rapide des deux événements. La présence rare et diffuse de mobilier du 4^e siècle, parfois dans la démolition épandue dans le lit fossile, semble indiquer que le cours de la rivière est partiellement remblayé déjà durant la phase suivante (voir chapitre 4.7). Le torrent actuel de La Rogneuse, qui prend sa source sur le flanc oriental de la Dent de Valerette, pourrait en être à l'origine (voir chapitre 3). Des réactivations du torrent au cours des phases 5 et 6 paraissent tout à fait probables. Durant la phase 7, le bâtiment B62 est construit en partie sur l'ancien cours de la rivière, alors déplacée ou endiguée.

PÉRIODE 5 : Abandon de l'habitat

4.7 Phase 5 (4^e siècle)

L'incendie du quartier et la destruction de sa partie nord-ouest par une rivière marquent l'abandon de l'habitat dans cette partie de l'agglomération (**Relevé 15**). Les vestiges des

³⁷ La couche 88593 (K766) a livré un antoninien frappé sous Gallien (260-268).

³⁸ Couches : 88142, 88169, 88170, 88186, 88216, 88217, 88238, 88244, 88415, 88416, 88474, 88512, 88573, 88585, 88592.

³⁹ Couches 88216 (K952), 88222 (K937), 88268 (K978), 88512 (K934), 88590 (K909).

phases suivantes sont rares et parfois dépourvus de liens structurels directs et stratigraphiques entre eux.

Récupération des ruines

A partir de la phase 5, les murs encore debout après l'incendie et le passage du torrent, sont probablement récupérés, des pans de murs sont abattus (88135, 88414, 88594, 88588, 88591) et le terrain est nivelé par l'apport de remblais ainsi que l'épandage de la démolition⁴⁰. On ne peut exclure que ces travaux ne se soient prolongés jusqu'au cours de la phase 6. Une installation comportant une fosse (**88455**) et un canal (**88465**) est aménagée. De forme quadrangulaire (dimensions indéterminées) et profonde d'environ 0,20 m, les parois de la fosse sont probablement construites en bois comme l'indiquent la bordure en pierres sèches et la grande pierre disposée de chant **88390**, destinées sans doute à caler des planches. La fosse pourrait être liée au sud-est à un fossé évasé d'une profondeur d'au moins 0,50 m, large de 0,50 m à 0,60 m, observé sur une longueur de 4 m (**88465**). Les différences d'altitudes indiquent un sens d'écoulement de la cuve **88455** vers le fossé⁴¹. Celui-ci est recoupé au sud-est par la tombe à inhumation **88255** (phase 6). Son insertion stratigraphique, postérieure à la destruction du quartier et antérieure à la tombe **88255**, permet de dater l'installation au cours du 4^e siècle. Sa fonction reste difficile à interpréter.

Datation

Le mobilier archéologique est rare et n'autorise qu'une datation très large au cours du 4^e siècle. L'une des couches de démolition comblant la dépression fossile laissée par le torrent **88411** a livré un *aes* frappé sous Constantin II (337-340) (88595, K756). De la céramique du 3^e-4^e siècle a également été récoltée dans le comblement du lit torrentiel contaminé par la démolition (88136, K773) ainsi que dans la couche 88579 (K897) regroupant la démolition de la phase 4C et les remblais de la phase 5, qui n'ont pas été distingués lors de la fouille.

Restructuration de l'agglomération

Des événements catastrophiques successifs, comme l'incendie du quartier et surtout les ravages de la rivière **88411**, provoquent l'abandon de ce quartier et la disparition de la rue. Le tissu urbain se restructure et se réorganise ensuite au cours de la phase 5 dans les quartiers nord et nord-est de l'agglomération, à proximité du Rhône⁴².

PÉRIODE 6 : une zone funéraire

4.8 Phase 6 (Antiquité Tardive – haut Moyen Age)

Deux tombes à inhumation sont aménagées à proximité des murs romains encore visibles (**Relevé 16**). Un enfant a été enseveli dans un coffre large de 0,30 m (**88255**), construit de manière sommaire avec des fragments de tuile (*tegulae*), contre le mur **88005**. La sépulture avait déjà servi auparavant comme le signale une réduction à l'intérieur du coffre (**88453**). Une plaque-boucle de ceinture en fer damasquiné de laiton et d'argent ainsi qu'une contre-plaque faisaient partie de l'habillement du défunt et datent la sépulture de la seconde moitié du 7^e siècle⁴³ (**Fig.18**). Le squelette est daté au radiocarbone entre le 7^e et le 8^e siècle⁴⁴. Plus au sud, aménagé contre le mur **88003**, un coffre sommaire en pierres et à la couverture en tuiles (*tegulae*) a servi à inhumer un enfant (**88254**), dont le squelette est daté au radiocarbone entre le 7^e et le 8^e siècle⁴⁵.

⁴⁰ Remblais 88136, 88137, 88168, 88174, 88595, 88596, 88597.

⁴¹ Fond de la cuve **88455** : 398.31 m ; base du fossé **88465** : 398.00 m.

⁴² PACCOLAT, MARET 2018 ; PACCOLAT, MARET 2019.

⁴³ PARATTE 1996, p.60.

⁴⁴ Poz-100114, 1290 +/- 30 BP, 664 AD-770 AD (cal. 2 sigma).

⁴⁵ Poz-100030, 1315 +/- 35 BP, 652 AD-770 AD (cal. 2 sigma).

PÉRIODE 7 : un bâtiment médiéval ?

4.9 Phase 7 (Moyen Age – Epoque moderne)

A la construction du bâtiment B62, le système parcellaire d'époque romaine n'était sans doute déjà plus visible. Le bâtiment semble être construit à proximité d'une limite matérialisée par un alignement sud-ouest nord-est de plusieurs trous de poteau⁴⁶ (**Relevé 17**). Cette limite ainsi que l'orientation du bâtiment B62 préfigurent le parcellaire de l'Epoque moderne consigné sur un plan cadastral du 18^e siècle conservé aux archives de l'Abbaye de St-Maurice⁴⁷.

Fig.18 – La tombe à inhumation 88255 (phase 6). L'habillement du défunt, un enfant, comporte une plaque-boucle de ceinture. Vue en direction du nord-ouest. Photographie ORA VS.



Le bâtiment B62

Le bâtiment B62, dont seule la cave est conservée, présente un plan légèrement trapézoïdal de petites dimensions (de 6,50 m / 7,50 m sur 4,50 m / 5,50 m) (**Fig.19**). Les murs liés au mortier, d'une épaisseur d'environ 0,40 m, sont montés contre terre⁴⁸. L'angle sud-est prend appui contre les murs romains (bâtiment B41), sans doute découverts fortuitement lors des travaux de construction. La faible épaisseur des maçonneries signale une élévation en matériaux légers, par exemple des madriers. La descente de cave est aménagée dans la partie médiane de la façade orientale. Sa partie supérieure a sans doute été détruite par le fossé **88198** (phase 8)⁴⁹. L'entrée **88417** est prolongée vers l'intérieur par deux pierres disposées verticalement dans le prolongement des montants en bois de la porte. Elles encadrent une grande dalle servant de marche (**88561**), disposée environ 0,60-0,70 m plus haut que la base du mur **88055**, qui correspond probablement au niveau de circulation intérieur⁵⁰. Cette différence de hauteur implique la restitution de deux à trois marches supplémentaires. On ignore si le bâtiment B62 a servi d'habitation ou de bâtiment agricole.

Evolution du bâtiment B62 (phase 7B)

La marche **88561** est remblayée au moyen de pierres diverses et remplacée par une nouvelle marche en pierres sèches large d'environ 1 m (**88464**), sur laquelle devaient avoir été disposées des dalles, récupérées lors de l'abandon du bâtiment. Une plateforme en pierres sèches et de fonction indéterminée (**88463**) est aménagée dans le coin

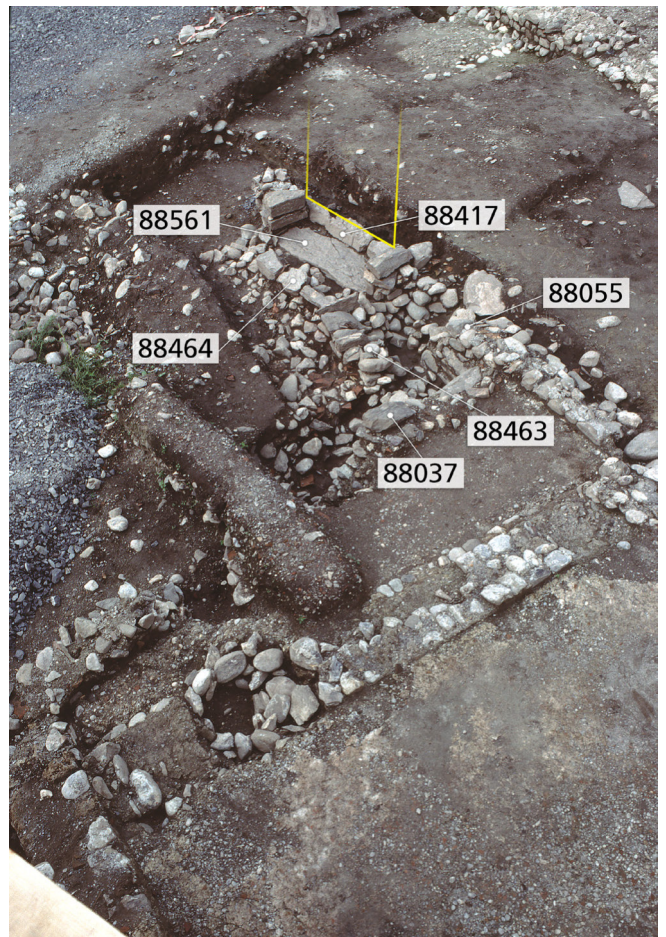


Fig.19 – Seule la cave du bâtiment B62 est conservée (phase 7). L'accès se faisait depuis l'entrée 88417 aménagée dans la façade nord-est du bâtiment (88055). L'entrée est réaménagée au cours de la phase 7B (88464). Vue en direction du nord-est. Photographie ORA VS.

⁴⁶ Trous de poteau **88332**, **88341**, **88373**, **88477**, **88508**, **88601**.

⁴⁷ Archives de l'Abbaye de St-Maurice, PLA 200/0/35, Rc19, pp.2-3, 6-7, 10-11, 14-15, 17, 18-19, 22-23. Plan de parcelles comprenant 22 feuillets. Auteur inconnu. Datation : 18^e siècle. Ressource en ligne.

⁴⁸ Murs **88325**, **88055**, **88037** et **88317**.

⁴⁹ La différence d'altitude entre le seuil de l'entrée et l'altitude minimale du niveau d'ouverture du fossé **88198** permet de restituer au moins une, voire deux marches supplémentaires.

⁵⁰ La cave n'a pas été fouillée en extension.

est de la cave, près de l'entrée. A une période qui ne peut être précisée, la toiture est démantelée et les murs sont abattus à l'intérieur de la cave⁵¹.

Datation

Le bâtiment B62 ne figure pas sur le plan cadastral du 18^e siècle (Archives de l'Abbaye de St-Maurice) ni sur l'Atlas Siegfried (1870-1926). Une datation au cours du Moyen Age est proposée provisoirement.

PÉRIODE 8 : activités horticoles récentes

4.10 Phase 8 (Epoque moderne – ère industrielle)

Un puits perdu (**88520**), une fosse de fonction indéterminée (**88412**) et une fosse sans doute creusée lors de l'arrachage d'un arbre puis transformée en puits perdu (**88409**) sont probablement liés à l'exploitation de champs et de vergers attestés depuis le 18^e siècle⁵² au nord de l'ancienne route de la gare alors bordée de parapets maçonnés (**Relevé 18 et Fig.20**)⁵³. Le fossé rectiligne **88198**, d'une longueur minimale de 26 m, s'aligne sur les limites du plan cadastral de l'Epoque moderne et pourrait correspondre à une limite de parcelle. Une fonction de drainage n'est pas exclue.

A partir de la fin des années 1950, ce secteur de Massongex subit de profonds changements. La construction d'un centre commercial (fin des années 1950 - début des années 1960) et l'aménagement en 1988-1989 de la Route de la Gare, de la Place *Tarnaiae* et de places de parc ont détruit les bâtiments et les jardins attestés sur les photographies aériennes de la première moitié du 20^e siècle⁵⁴.



Fig.20 – Vue aérienne de Massongex prise en 1935 (Swisstopo, ressource en ligne). On peut y distinguer, au nord de l'ancienne route de la Gare, des vergers et des prés.

⁵¹ Démolition 88148, 88149, 88150, 88419.

⁵² Plan cadastral de Massongex du 18^e siècle (Archives de l'Abbaye de St-Maurice, PLA 200/0/35, Rc19 (ressource en ligne)), Atlas Siegfried, photographies aériennes du 20^e siècle (Swisstopo, ressource en ligne).

⁵³ Chaussée empierrée : **88472**, **88473** et parapets maçonnés : **88324** et **88327**.

⁵⁴ Les murs **88200** et **88201** correspondent à l'un des bâtiments détruits lors de ces travaux.

5. BILAN

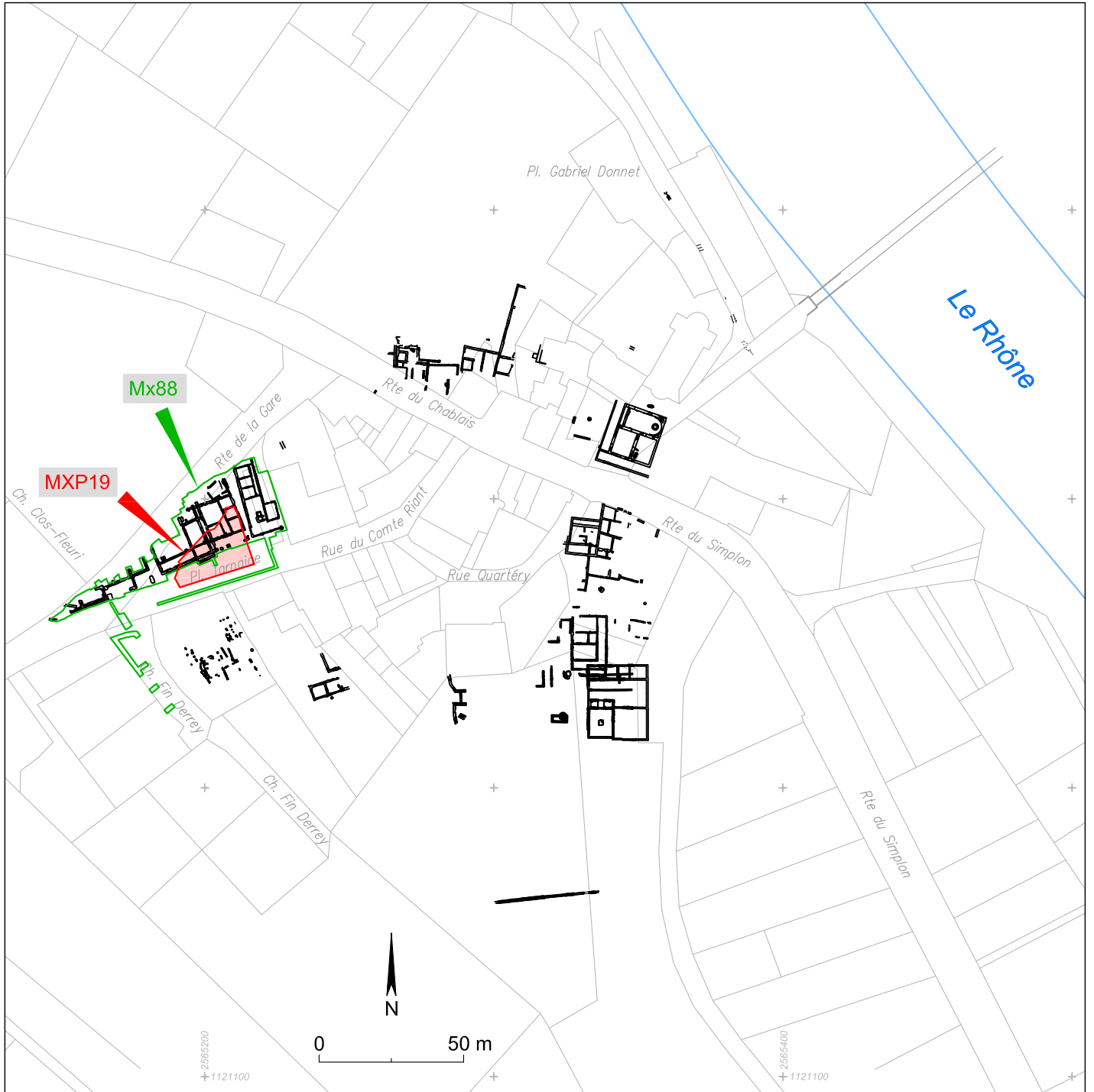
Huit phases allant du 1^{er} siècle avant J.-C. jusqu'au 20^e siècle sont identifiées. A la fin de l'âge du Fer et au début de la période romaine, les premières traces d'occupation témoignent de l'existence d'un habitat (phase 1). Dès la période augustéenne, des bâtiments juxtaposés sont construits en matériaux légers le long d'une rue conduisant au centre de l'agglomération (phases 2 et 3). Après leur incendie durant le dernier quart du 1^{er} siècle, le quartier est entièrement reconstruit avant la fin du 1^{er} siècle et voit se diffuser l'usage de la maçonnerie (phase 4). Les bâtiments sont occupés jusque vers la fin du 3^e siècle, avant leur destruction par un incendie. Entre la fin du 3^e siècle et le 4^e siècle, une rivière détruit la rue et le quartier, dont la reconstruction n'a jamais été entreprise. Ce cours d'eau est peut-être resté actif durant les phases suivantes. Les ruines ont ensuite servi de carrière (phase 5), avant qu'une zone funéraire n'y soit installée aux 7^e - 8^e siècles (phase 6). Un bâtiment doté d'une cave est construit durant le Moyen Age (phase 7). Dès l'Epoque moderne, des maisons entourées de jardins sont construites le long de l'ancienne route de la Gare. Les terrains situés au nord de la route sont réservés à l'exploitation de vergers et de prés (phase 8).

6. BIBLIOGRAPHIE

- PACCOLAT, MARET 2018 PACCOLAT O., MARET F., *Massongex (Mx87), La Loénaz (parcelle 48). Secteur 2. Etude chrono-stratigraphique et intégration des résultats des fouilles de 1986 (secteur 1)*, Sion, 2018.
- PACCOLAT, MARET 2019 PACCOLAT O., MARET F., *Massongex, Salle Polyvalente (Mx93). Reprise des données et établissement de la chronologie générale des vestiges*, Sion, 2019.
- PARATTE 1996 PARATTE M., *Massongex à l'imparfait. Les investigations archéologiques de 1988 à Massongex / Tarnaiaae*, Université de Lausanne, 1996.
- SPM V *SPM V, Epoque romaine, La Suisse du Paléolithique à l'aube du Moyen Age*, Bâle, 2002.
- WIBLÉ 1988 WIBLÉ F., « Massongex, district de Saint-Maurice. *Tarnaiaae*. Lieu-dit Au Village », in « Chroniques des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 1987 », in *Vallesia* XLIII, 1988, pp.222-224.
- WIBLÉ 1989 WIBLÉ F., « Massongex, district de Saint-Maurice. *Tarnaiaae*. Lieu-dit Au Village », in « Chroniques des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 1988 », in *Vallesia* XLIV, 1989, pp.364-369.

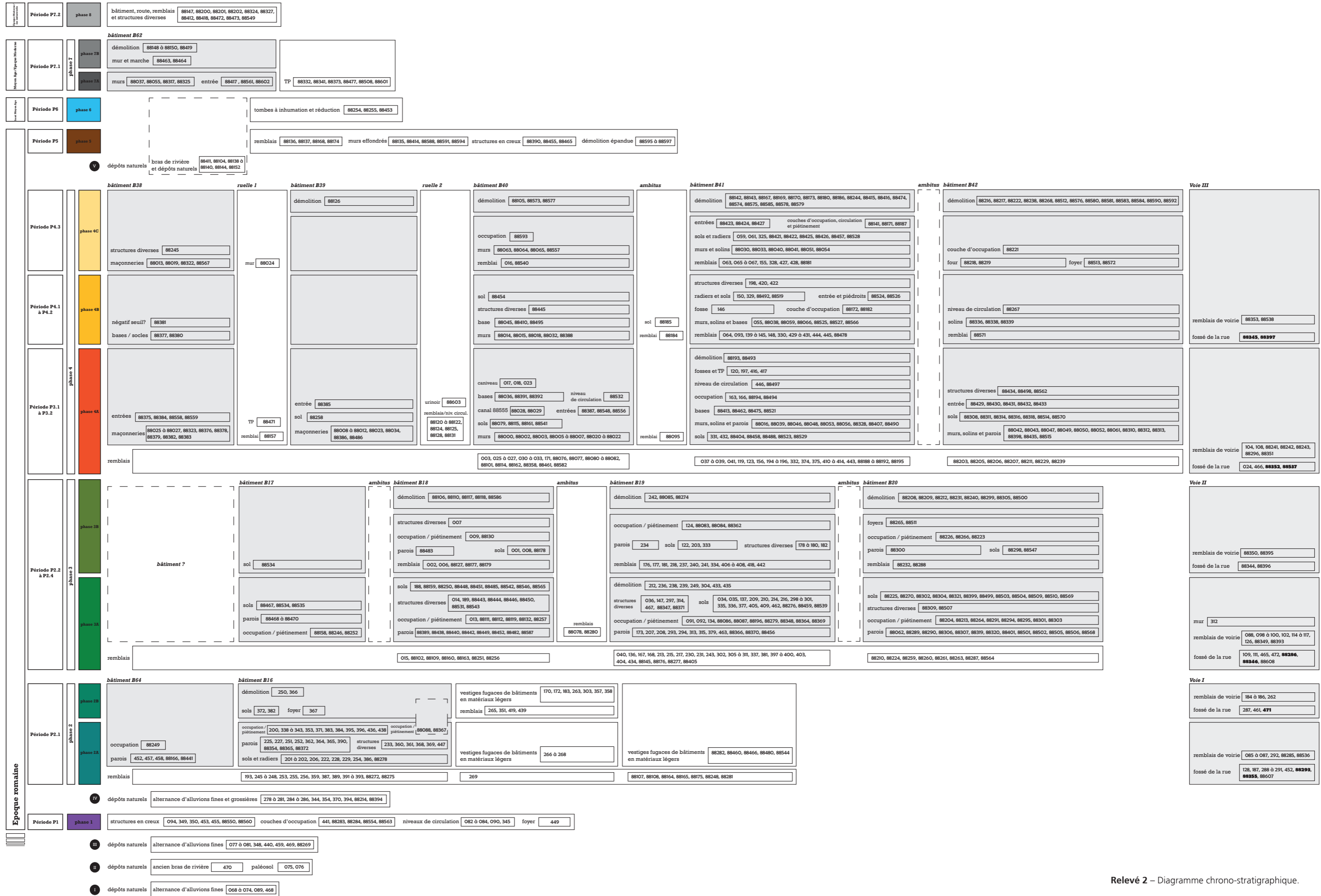
ANNEXES

- Liste des unités de terrain (UT)
 - Liste des ensembles archéologiques (K)
 - Liste des relevés
-



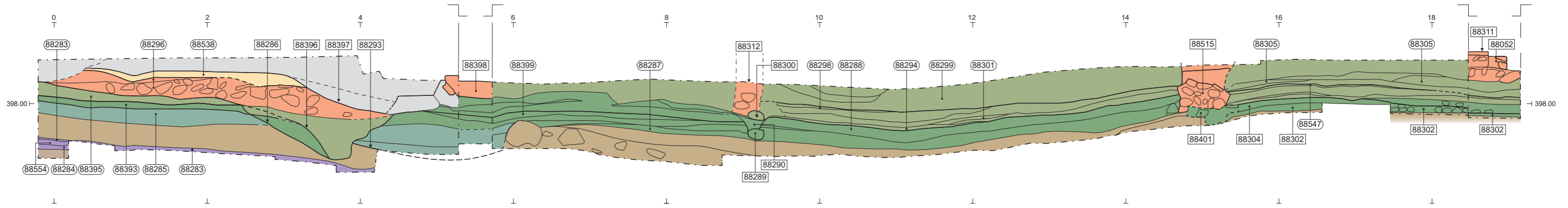
Relevé 1 – Plan compilé des découvertes archéologiques faites à Massongex et situation des fouilles de 1988 (Mx88), en vert, et de 2019 (MXP19), en rouge.

Diagramme chrono-stratigraphique



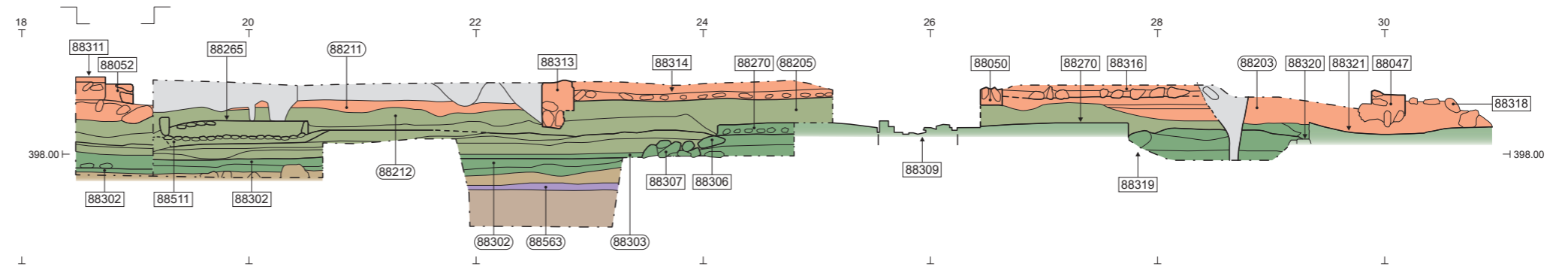
Profil P25

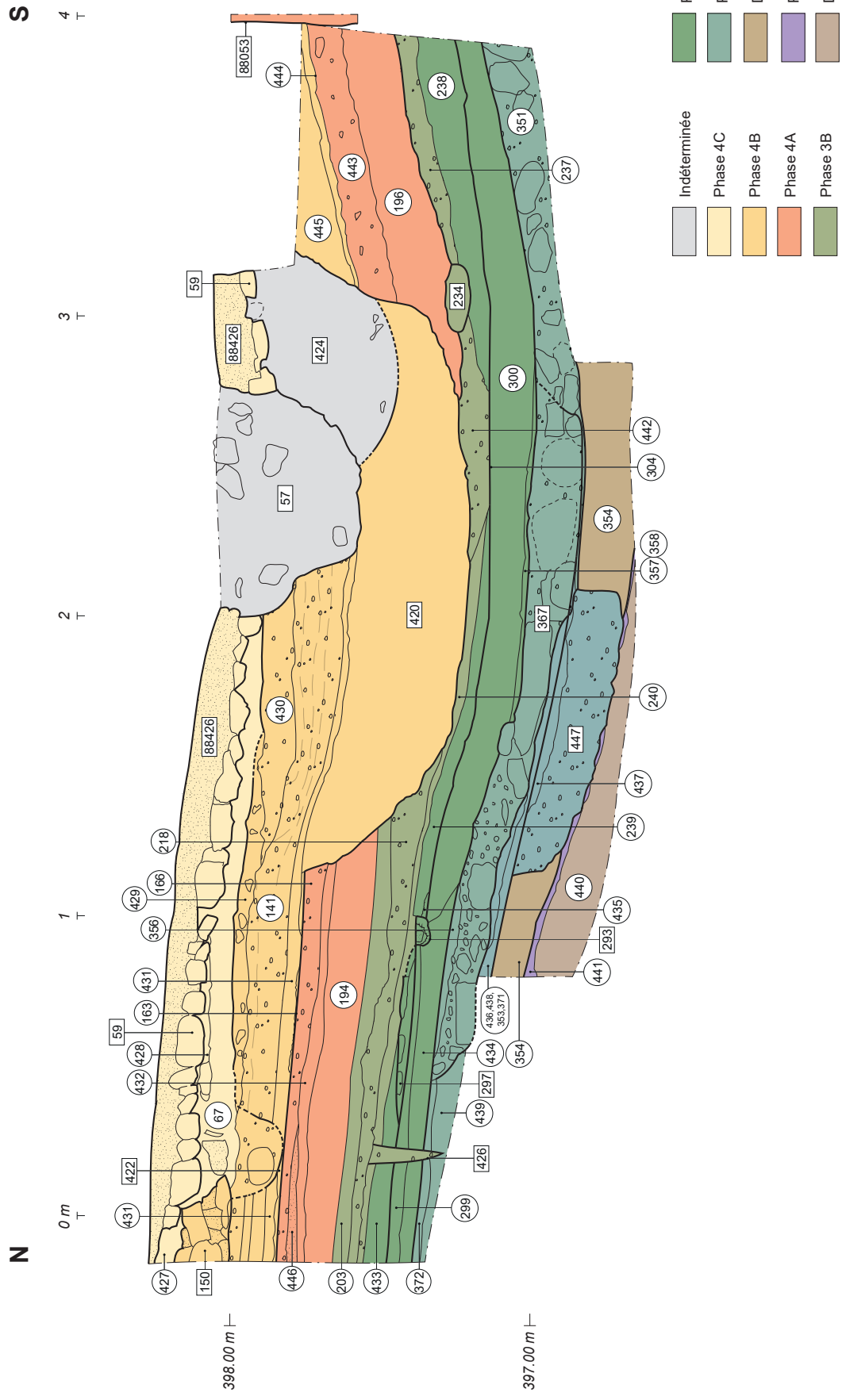
S



- Indéterminée
- Phase 4B
- Phase 4A
- Phase 3B
- Phase 3A
- Phase 2B
- Dépôts naturels IV
- Phase 1
- Dépôts naturels III

N





Relève 4 – Le profil stg 55 MXP19.

MASSONGEX, Place Tarnaïae,
Fouilles 1986 à 2019

Plan d'ensemble
des vestiges
archéologiques

MX88-MXP19

TERA

Bureau d'archéologie
Route de Chandoline 27b - 1950 Sion

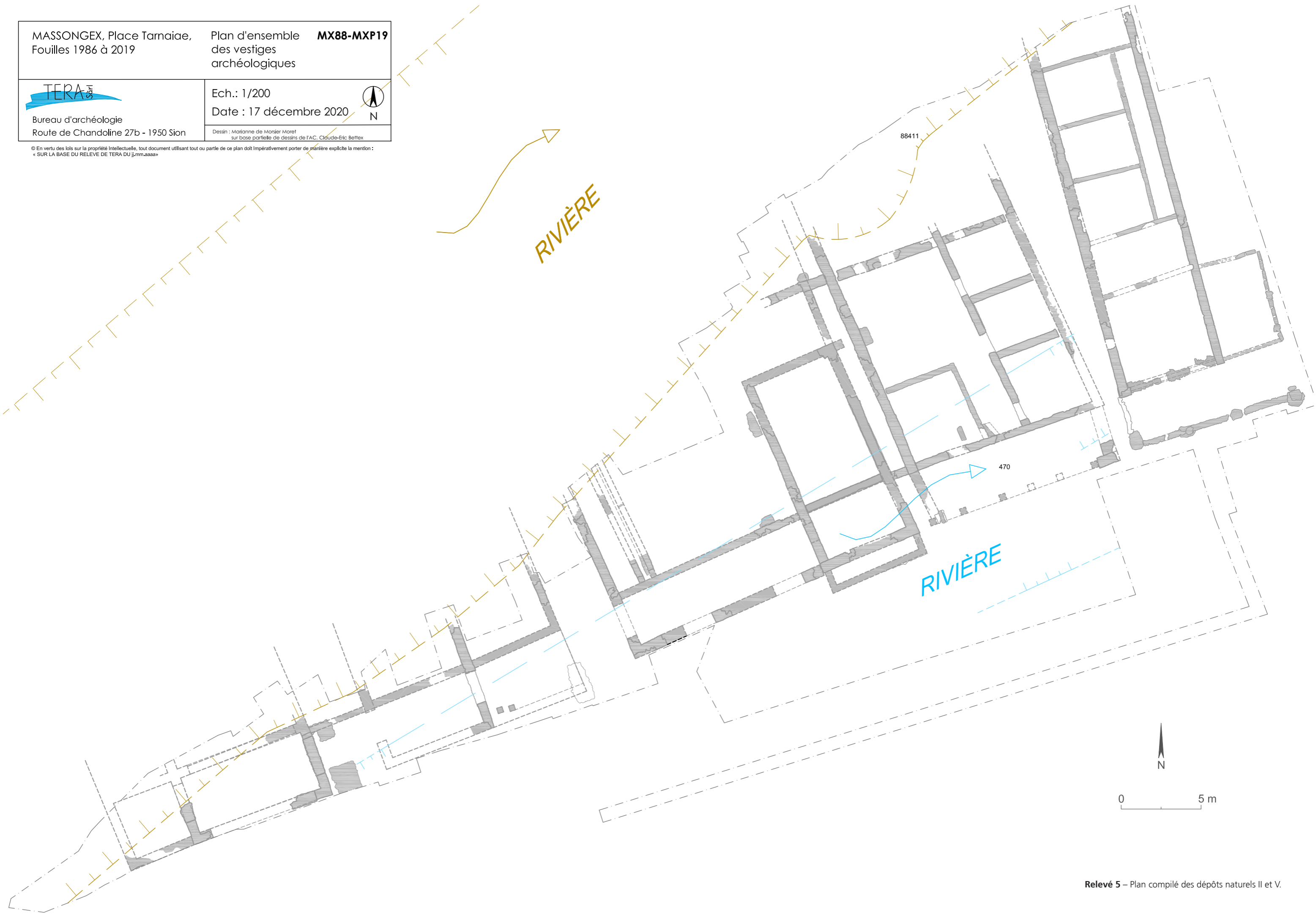
Ech.: 1/200

Date : 17 décembre 2020



Dessin : Marianne de Morsier Moret
sur base partielle de dessins de l'AC, Claude-Eric Bettefex

© En vertu des lois sur la propriété intellectuelle, tout document utilisant tout ou partie de ce plan doit impérativement porter de manière explicite la mention :
« SUR LA BASE DU RELEVÉ DE TERA DU jj.mm.aaaa »



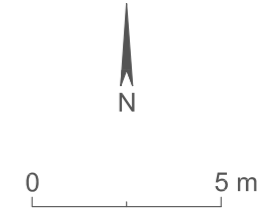
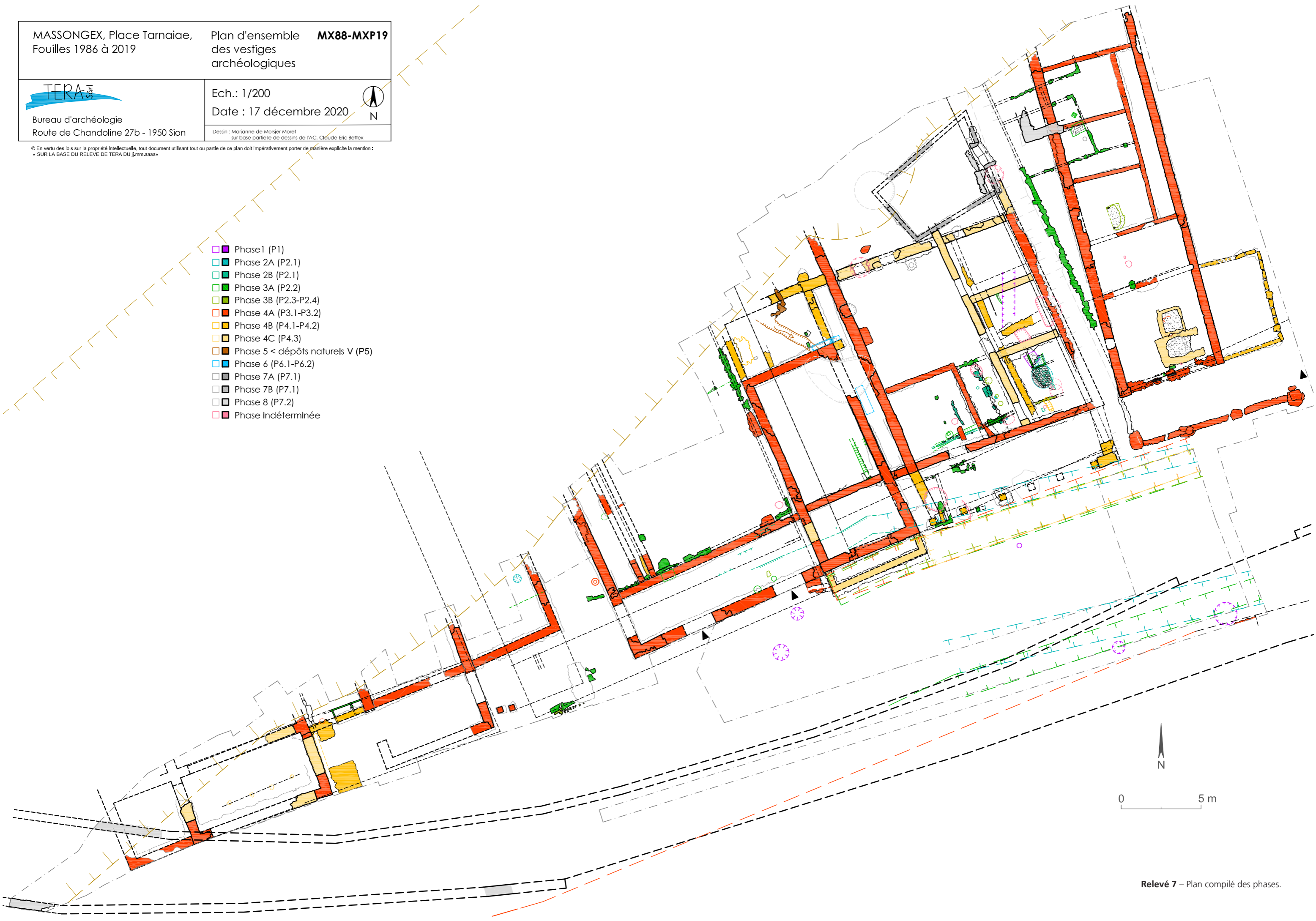
Relevé 5 – Plan compilé des dépôts naturels II et V.

















Relevé 6 – Plan compilé des vestiges avec situation des bâtiments et des profils.



- Phase 1 (P1)
- Phase 2A (P2.1)
- Phase 2B (P2.1)
- Phase 3A (P2.2)
- Phase 3B (P2.3-P2.4)
- Phase 4A (P3.1-P3.2)
- Phase 4B (P4.1-P4.2)
- Phase 4C (P4.3)
- Phase 5 < dépôts naturels V (P5)
- Phase 6 (P6.1-P6.2)
- Phase 7A (P7.1)
- Phase 7B (P7.1)
- Phase 8 (P7.2)
- Phase indéterminée



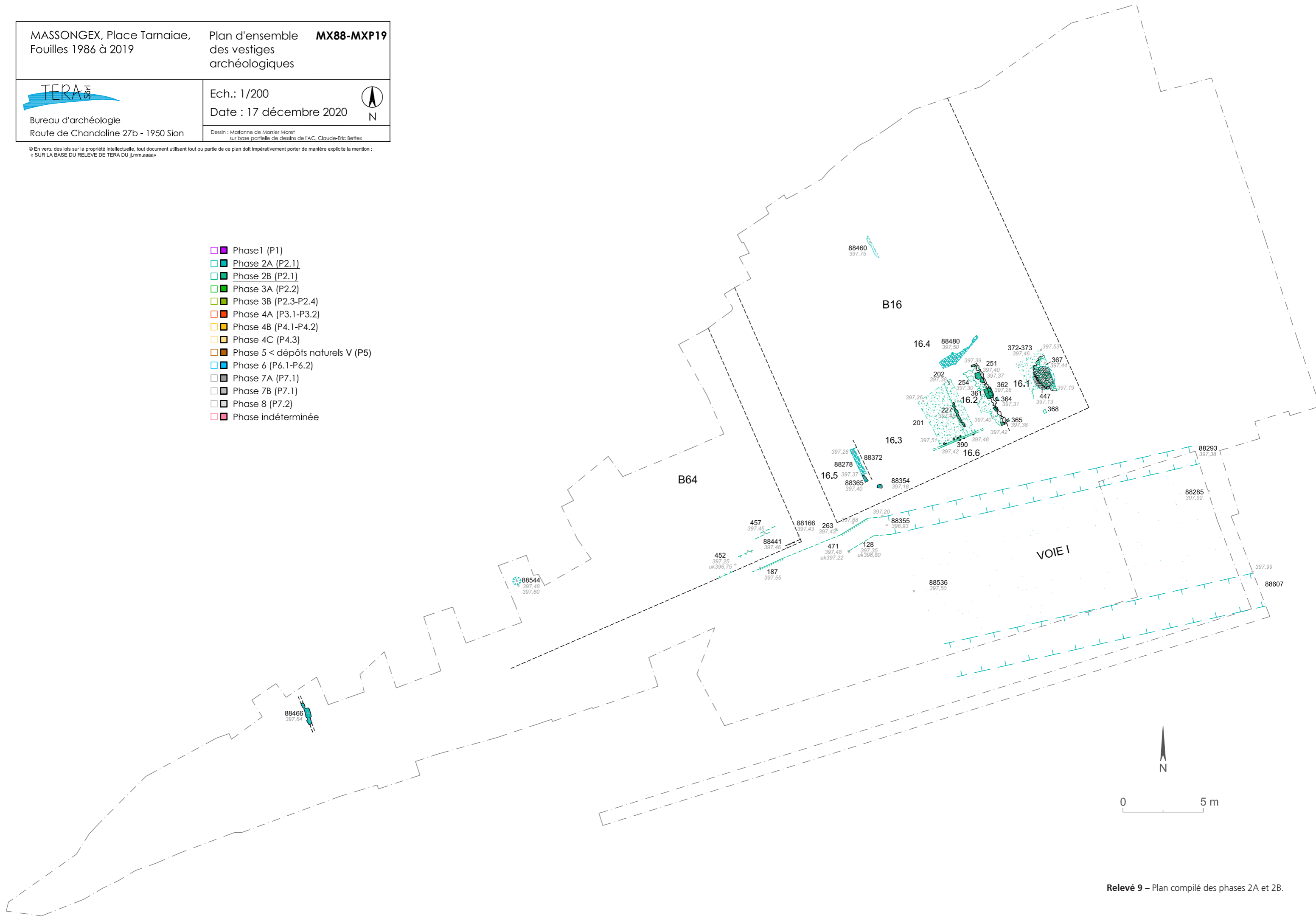


-  Phase 1 (P1)
-  Phase 2A (P2.1)
-  Phase 2B (P2.1)
-  Phase 3A (P2.2)
-  Phase 3B (P2.3-P2.4)
-  Phase 4A (P3.1-P3.2)
-  Phase 4B (P4.1-P4.2)
-  Phase 4C (P4.3)
-  Phase 5 < dépôts naturels V (P5)
-  Phase 6 (P6.1-P6.2)
-  Phase 7A (P7.1)
-  Phase 7B (P7.1)
-  Phase 8 (P7.2)
-  Phase indéterminée



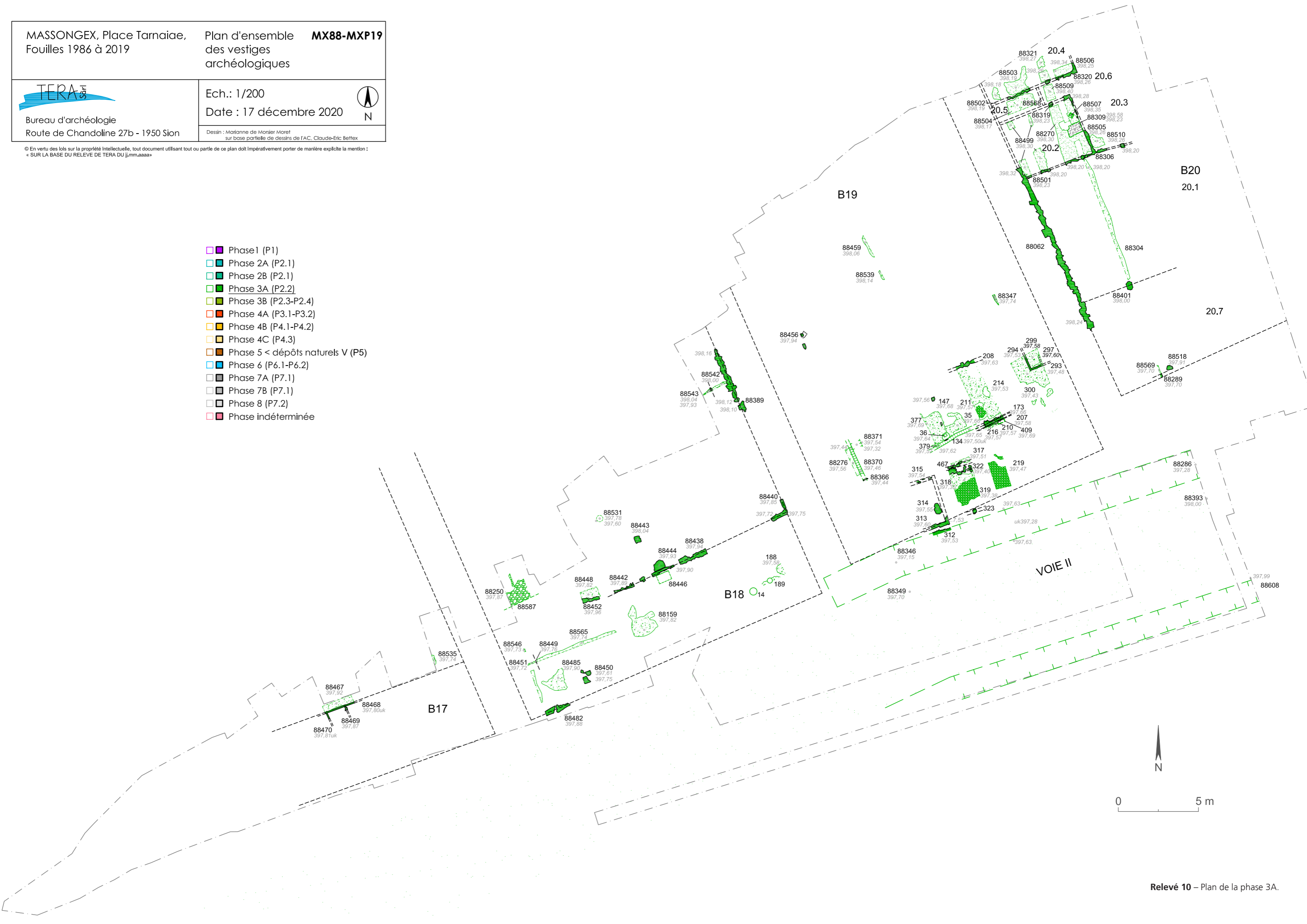


- Phase 1 (P1)
- Phase 2A (P2.1)
- Phase 2B (P2.1)
- Phase 3A (P2.2)
- Phase 3B (P2.3-P2.4)
- Phase 4A (P3.1-P3.2)
- Phase 4B (P4.1-P4.2)
- Phase 4C (P4.3)
- Phase 5 < dépôts naturels V (P5)
- Phase 6 (P6.1-P6.2)
- Phase 7A (P7.1)
- Phase 7B (P7.1)
- Phase 8 (P7.2)
- Phase indéterminée



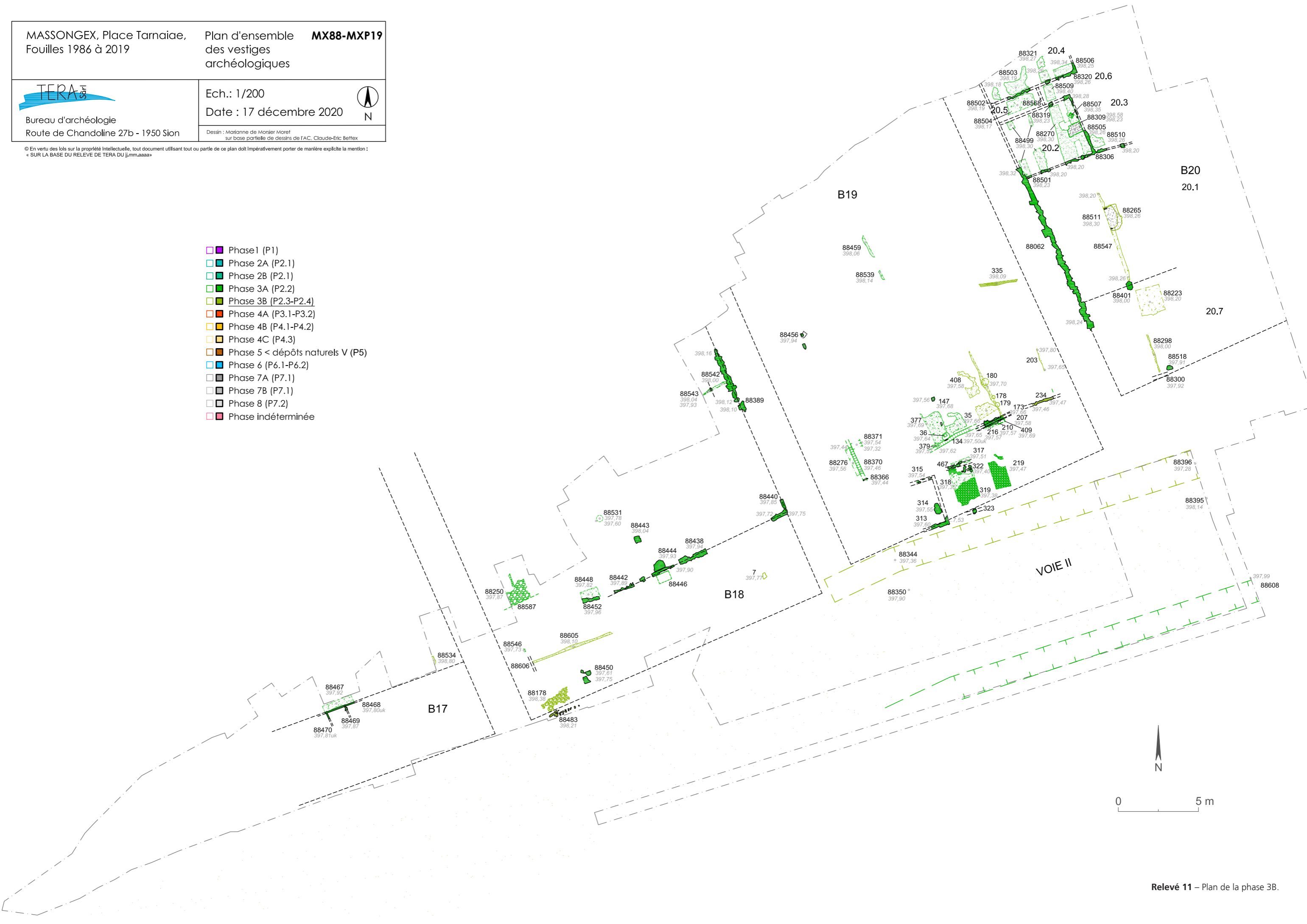


- Phase 1 (P1)
- Phase 2A (P2.1)
- Phase 2B (P2.1)
- Phase 3A (P2.2)
- Phase 3B (P2.3-P2.4)
- Phase 4A (P3.1-P3.2)
- Phase 4B (P4.1-P4.2)
- Phase 4C (P4.3)
- Phase 5 < dépôts naturels V (P5)
- Phase 6 (P6.1-P6.2)
- Phase 7A (P7.1)
- Phase 7B (P7.1)
- Phase 8 (P7.2)
- Phase indéterminée





- Phase 1 (P1)
- Phase 2A (P2.1)
- Phase 2B (P2.1)
- Phase 3A (P2.2)
- Phase 3B (P2.3-P2.4)
- Phase 4A (P3.1-P3.2)
- Phase 4B (P4.1-P4.2)
- Phase 4C (P4.3)
- Phase 5 < dépôts naturels V (P5)
- Phase 6 (P6.1-P6.2)
- Phase 7A (P7.1)
- Phase 7B (P7.1)
- Phase 8 (P7.2)
- Phase indéterminée





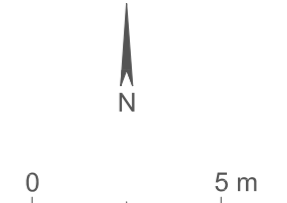
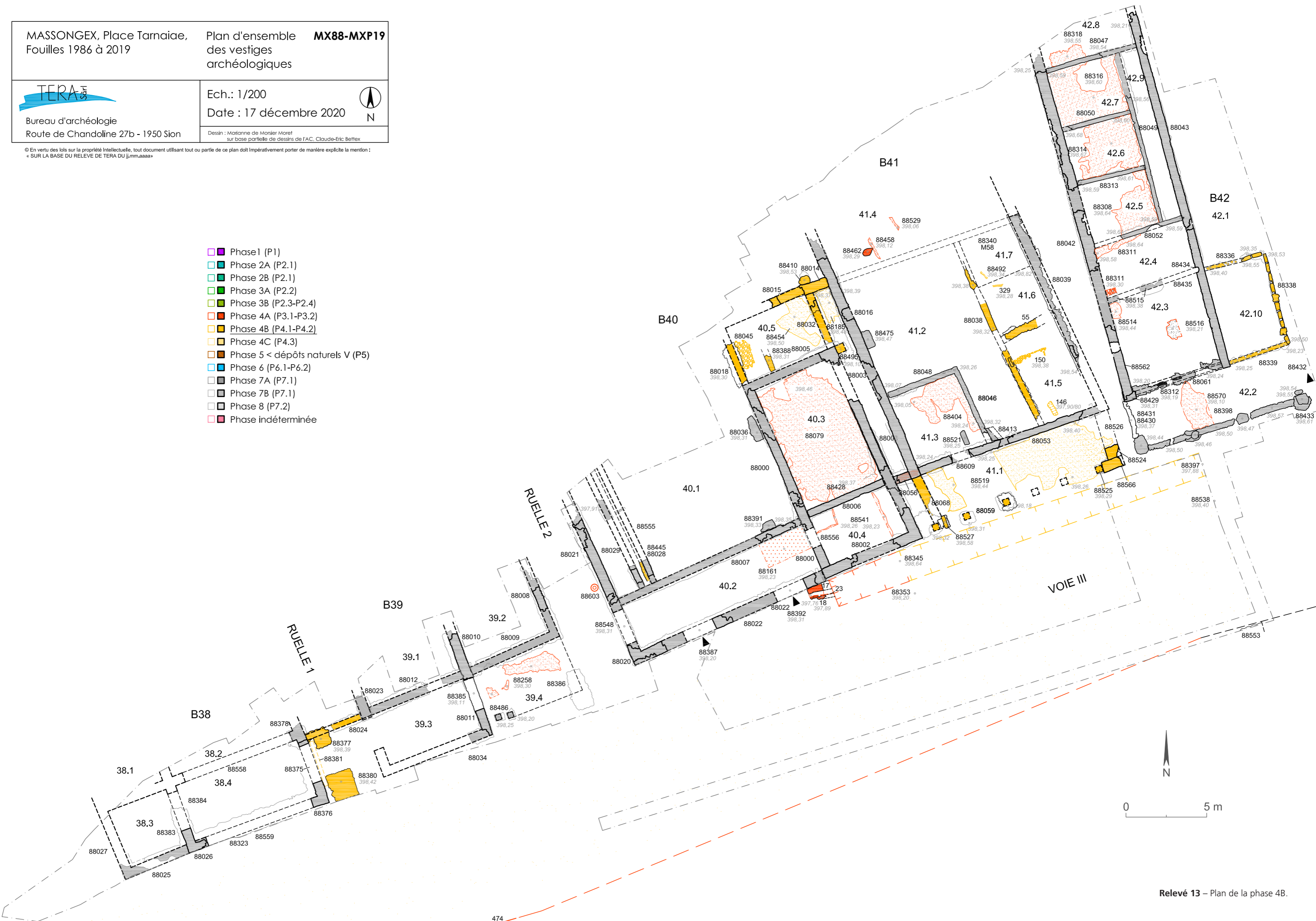
- Phase 1 (P1)
- Phase 2A (P2.1)
- Phase 2B (P2.1)
- Phase 3A (P2.2)
- Phase 3B (P2.3-P2.4)
- Phase 4A (P3.1-P3.2)
- Phase 4B (P4.1-P4.2)
- Phase 4C (P4.3)
- Phase 5 < dépôts naturels V (P5)
- Phase 6 (P6.1-P6.2)
- Phase 7A (P7.1)
- Phase 7B (P7.1)
- Phase 8 (P7.2)
- Phase indéterminée



Relevé 12 – Plan de la phase 4A.

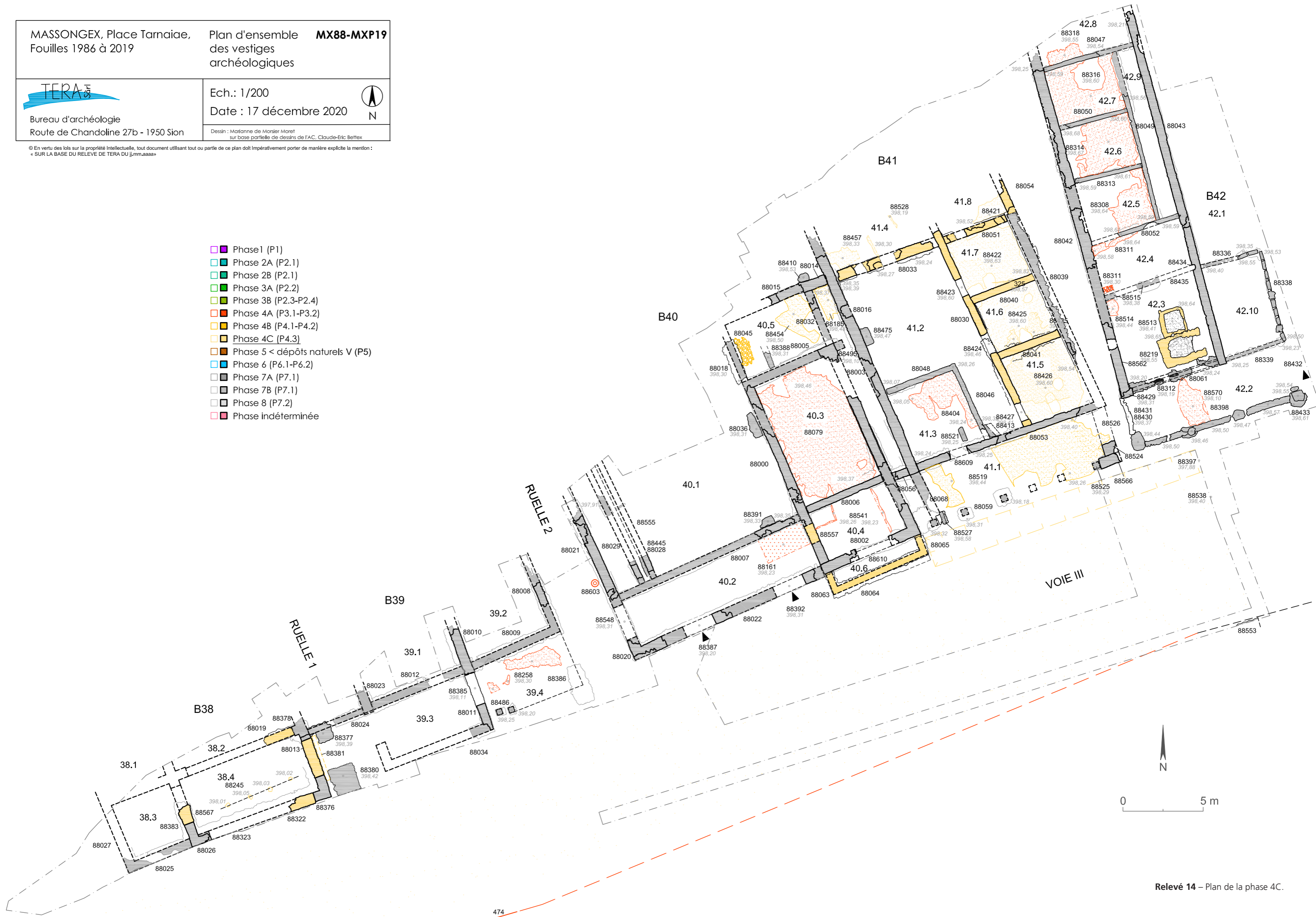


- Phase 1 (P1)
- Phase 2A (P2.1)
- Phase 2B (P2.1)
- Phase 3A (P2.2)
- Phase 3B (P2.3-P2.4)
- Phase 4A (P3.1-P3.2)
- Phase 4B (P4.1-P4.2)
- Phase 4C (P4.3)
- Phase 5 < dépôts naturels V (P5)
- Phase 6 (P6.1-P6.2)
- Phase 7A (P7.1)
- Phase 7B (P7.1)
- Phase 8 (P7.2)
- Phase indéterminée





- Phase 1 (P1)
- Phase 2A (P2.1)
- Phase 2B (P2.1)
- Phase 3A (P2.2)
- Phase 3B (P2.3-P2.4)
- Phase 4A (P3.1-P3.2)
- Phase 4B (P4.1-P4.2)
- Phase 4C (P4.3)
- Phase 5 < dépôts naturels V (P5)
- Phase 6 (P6.1-P6.2)
- Phase 7A (P7.1)
- Phase 7B (P7.1)
- Phase 8 (P7.2)
- Phase indéterminée

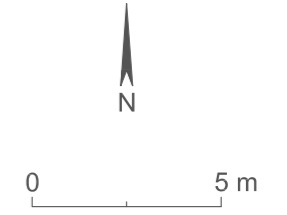


Relevé 14 – Plan de la phase 4C.



- Phase 1 (P1)
- Phase 2A (P2.1)
- Phase 2B (P2.1)
- Phase 3A (P2.2)
- Phase 3B (P2.3-P2.4)
- Phase 4A (P3.1-P3.2)
- Phase 4B (P4.1-P4.2)
- Phase 4C (P4.3)
- Phase 5 < dépôts naturels V (P5)
- Phase 6 (P6.1-P6.2)
- Phase 7A (P7.1)
- Phase 7B (P7.1)
- Phase 8 (P7.2)
- Phase indéterminée

RIVIÈRE





- Phase 1 (P1)
- Phase 2A (P2.1)
- Phase 2B (P2.1)
- Phase 3A (P2.2)
- Phase 3B (P2.3-P2.4)
- Phase 4A (P3.1-P3.2)
- Phase 4B (P4.1-P4.2)
- Phase 4C (P4.3)
- Phase 5 < dépôts naturels V (P5)
- Phase 6 (P6.1-P6.2)
- Phase 7A (P7.1)
- Phase 7B (P7.1)
- Phase 8 (P7.2)
- Phase indéterminée

RIVIÈRE

88255
398,51
398,31

88453

Tombes

88254
398,32
398,10

88411



0 5 m

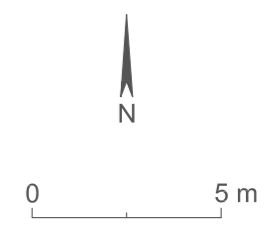


- Phase 1 (P1)
- Phase 2A (P2.1)
- Phase 2B (P2.1)
- Phase 3A (P2.2)
- Phase 3B (P2.3-P2.4)
- Phase 4A (P3.1-P3.2)
- Phase 4B (P4.1-P4.2)
- Phase 4C (P4.3)
- Phase 5 < dépôts naturels V (P5)
- Phase 6 (P6.1-P6.2)
- Phase 7A (P7.1)
- Phase 7B (P7.1)
- Phase 8 (P7.2)
- Phase indéterminée





- Phase 1 (P1)
- Phase 2A (P2.1)
- Phase 2B (P2.1)
- Phase 3A (P2.2)
- Phase 3B (P2.3-P2.4)
- Phase 4A (P3.1-P3.2)
- Phase 4B (P4.1-P4.2)
- Phase 4C (P4.3)
- Phase 5 < dépôts naturels V (P5)
- Phase 6 (P6.1-P6.2)
- Phase 7A (P7.1)
- Phase 7B (P7.1)
- Phase 8 (P7.2)
- Phase indéterminée



MASSONGEX

PLACE *TARNAIAE* - Mx88-MXP19

Fouilles d'urgence 1988/2019